VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 5 NOVEMBRE — No. 1

ABONNEMENTS

Canada.............. $1.50 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe.............. 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIE ET IMPRIME TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées à

LE MANITOBA
49 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 3077.

"Le Manitoba" entre aujourd'hui dans sa quarante-troisième année d'existence.

LA CONFERENCE INTERPROVINCIALE

SUBSIDE FEDERAL—REPRESENTATION DES PROVINCES MARITIMES

Tous les membres de la Conférence Interprovinciale qui s'est réunie à Ottawa la semaine dernière ont réclamé, croyons-nous, une augmentation du subside fédéral. Il sera probablement fait droit à leur requête, mais non sur la base et dans la mesure préconisées.

La représentation des provinces maritimes au Parlement canadien a donné lieu à des divergences d'opinion qui ont paru irréconciliables. On s'est donc séparé sans rien conclure à ce sujet.

Ces questions du subside fédéral et de la représentation à Ottawa des provinces de l'Atlantique sont toutes deux importantes, mais à des dégrés bien différents. Car, après tout, les subsides que le gouvernement d'Ottawa paie aux provinces, chaque année, sont prélevés sur toute la population canadienne. Cet argent, c'est nous qui l'avons payé au trésor fédéral en impôts de différentes appellations; il est distribué dans tout le Canada à des fins d'utilité publique. Que cet argent, par conséquent, soit dépensé par le gouvernement fédéral ou par les gouvernements provinciaux, c'est, au fond, la même chose. Il n'y a qu'un changement d'administration,—puisque les provinces doivent consacrer elles aussi aux fins du service public les sommes qu'elles reçoivent d'Ottawa. Voilà pour l'emploi de l'argent.

La base sur laquelle les membres de la conférence ont demandé une augmentation de ces subsides peut offrir d'indiscutables inconvénients. Le subside fédéral est dans le principe une somme annuelle payée par le pouvoir central en retour de l'abandon qui lui a été fait par les provinces des droits de douane et d'accise. Or les provinces réclament pour l'avenir un subside qui serait basé sur le volume de douanes et d'accise perçus chaque année par Ottawa. M. Borden et ses collègues ont été sages, croyons-nous, de ne pas accéder à cette suggestion. En dehors de toutes objections techniques, et elles sont, dit-on, nombreuses, on peut faire observer que si les subsides provinciaux sont réglés sur les recettes de la douane, ils deviendront sujets aux évolutions du tarif, sujets, par conséquent, à la politique fiscale des partis. C'est plus qu'il n'en faut pour exposer les provinces à la tentation de s'immiscer dans les affaires fédérales, pour exposer aussi le pouvoir fédéral à s'immiscer dans les questions purement provinciales. C'est risquer de briser la ligne de démarcation assez nette qu'on est parvenu à établir entre la politique fédérale et les diverses politiques provinciales. Le gouvernement fédéral, tenant mandat de tout le Canada, défendant les intérêts de tout le Canada, est en mesure de déterminer la politique fiscale du pays avec plus de clairvoyance et d'impartialité que ne pourraient le faire les autorités provinciales, tiraillées par des pressions locales, influencées chacune par des intérêts particuliers et des situations géographiques spéciales.

* * *

La représentation des provinces maritimes offre des difficultés plus sérieuses encore. Ceux qui voudraient aborder ce problème avec la seule formule de la *représentation par la population* risquent fort de commettre une injustice. Nous ne serions pas prêts à dire tout de suite : "Règlez la question suivant le désir les provinces maritimes"; mais nous sommes prêts à dire tout de suite que dans l'examen de la réclamation de ces provinces, il faudra tenir compte de certains faits bien nettement établis.

Quand les provinces maritimes entrèrent dans la confédération, elles s'attendaient naturellement de bénéficier comme les autres provinces des avantages de la centralisation. Il est indéniable qu'elles n'ont pas eu tous ces avantages; ainsi après quarante ans de vie confédérative, l'Ile du Prince Edouard est encore isolée du reste du Canada pendant une bonne partie de l'année. Dans l'été même le service des paquebots entre l'île et la terre ferme est défectueux. Allez dire à cette province qu'on a résolu le problème du transport au Canada !

Depuis trente ans l'argent a été jeté à flots pour la colonisation de l'Ouest. Ce sont les vieilles provinces—les provinces maritimes, Québec et Ontario—qui ont donné la poussée à l'Ouest Canadien : Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique. Elles ont fait le Pacifique Canadien, qui ouvrit nos terres à blé. Par les sacrifices qu'elles s'imposèrent, à des époques difficiles, elles ont assuré le développement de ce pays, qui fait aujourd'hui notre orgueil. Cette année encore elles ont contribué de leurs deniers à l'immigration d'un demi million d'habitants, qui sont venus s'établir dans l'Ouest. Les provinces maritimes sont fertiles. On y trouve encore beaucoup de terre disponible. Le parlement fédéral a-t-il favorisé dans le passé la colonisation de ces provinces avec autant de zèle qu'il a favorisé celle de l'Ouest ? Asurément non. Si ces provinces avaient pensé que le pouvoir central ne leur serait pas plus utile qu'il l'a été, il est probable qu'elles seraient restées à part, comme l'île de Terreneuve. Les provinces maritimes, qui ont vu leur représentation au parlemnt diminur depuis quelques années par l'augmentation des autres provinces, demandent qu'on leur assigne un minimum intangible de députés. La question exige certes examen. L'octroi de cette faveur ne mettait probablement en danger aucune de nos prérogatives constitutionnelles. Quand on a garanti aux Cantons de l'Est, dans la province de Québec, un minimum de représentants on a indiscutablement fait une loi d'exception. Ceux qui aujourd'hui, en Angleterre, pays par excellence du parlementarisme, préconisent un règlement qui soustrairait l'Ulster au contrôle de futur Parlement de Dublin, proposent aussi un mode d'exception. La véritable science politique doit certainement s'appuyer sur des règles, mais elle ne doit pas se cristalliser dans des formules invariables. La véritable formule c'est de faire justice, même s'il faut pour y arriver étendre un peu le sens des mots. Il doit y avoir au parlement assez de subtils avocats dans les deux partis pour trouver une phraséologie qui sauvegarderait tous les précédents, toutes les doctrines politiques, et qui donnerait aux provinces maritimes la considération à laquelle elles ont droit. Nous, de l'Ouest, en particulier, devons être généreux. Notre population augmente tous les jours; le prochain recensement verra grossir d'une manière considérable le nombre de nos députés.

Dans ces circonstances nous ferons bien d'examiner la question de la représentation des provinces maritimes sous toutes ses formes avant de crier à tue-tête : la *représentation par la population*. Ce sera peut-être la décision à laquelle il faudra en arriver, mais alors on devrait en toute justice trouver pour les provinces maritimes des compensations, et d'autres garanties.

LE TRES HON. M. R. L. BORDEN A QUEBEC

Votre bienvenue elle-même est pour moi un sujet d'inspiration facile, mais je ne puis oublier celle qui me vient au souvenir du passé chaque fois que je me trouve en votre ville. Ici même, il y a plus de trois cents ans, furent jetées les bases du Canada d'à présent. S'il a fallu, depuis la naissance de ce Dominion, que la foi, le courage et la persévérance se transmettent des fondateurs de la Confédération jusqu'à nous, combien devons-nous admirer la foi, le courage et la volonté des pionniers qui ont consacré leur énergie à conquérir à la civilisation et à la chrétienté les vastes solitudes de ce monde occidental. Puisse l'idéal de notre peuple être toujours soutenu par la mémoire du noble but qui inspirait les découvreurs du Canada lorsqu'ils commencèrent la tâche que nous sommes chargés de continuer.

QUEBEC A UN PRIVILEGE UNIQUE

parmi toutes les villes canadiennes, dans l'association de son passé à ses présentes ambitions. Cependant, lorsque l'on considère la majesté de sa situation à l'entrée de la plus belle voie du monde, le poste qu'elle commande à la tête du golfe St-Laurent, qui emprisonne comme dans un immense bassin une partie de l'océan, l'immense territoire, qui n'est encore qu'en partie défriché, et qui entoure votre cité comme un domaine, lorsque l'on considère surtout les avantages qu'elle offre au développement de l'industrie et du commerce, on ne peut manquer de comprendre l'importance qu'il y a de développer et d'outiller son port de mer afin de la mettre en état de rivaliser enfin à chance égale avec les autres villes maritimes de ce continent et d'obtenir sa juste part du commerce d'importation et d'exportation de notre pays—(Extrait du discours prononcé par le l'Hon. M. Borden à Québec, le 22 octobre.)

La Saint-Jean-Baptiste

(*Suite*)

La messe est célébrée par le Rev. P. Lebret, O.M.I., avec les Révérends MM. Welhelm et Campeau comme diacre etsous diacre. Monseigneur Taché est à son trône. Il est assisté du Rev. M. A. A. Cherrier, et du Rev. M. Dufresne.

Parmi les dignitaires occupant des sièges d'honneur en bas du chœur, on remarque : M. L. A. Prud'homme, Président de la société. MM. Adolphe Payette et F. X. Bessette, vice-présidents, l'Hon. Sénateur Girard, l'Hon. Juge Dubuc, l'Hon. M. Royal, l'Hon. M. LaRivière, Son Honneur le Maire F. A. Bernier, Jos. Lecompte, M. P. P. et M. J. E. Cyr, M. P. P.

Le chœur de la cathédrale fit d'excellente musique sous la direction de M. l'abbé George Dugas. A l'offertoire l'Hon. M. Royal et M. Morache rendirent avec brio le *Justus* de Lambillotte.

Le sermon de circonstance fut pronocé par Monseigneur Taché. Selon son habitude, l'illustre prélat sut trouver des accents qui émurent son auditoire. Par l'étude du passé, il prédit le brillant avenir des Canadiens-français dans l'Ouest, s'ils savent rester dignes et fidèles à leur mission.

La quête fut faite par Mademoiselle Gelley, accompagnée de M. James Prendergast, et Mademoiselle Levreault, accompagnée de M. Verge.

Après la messe, M. le Président, L. A. Prud'homme présenta à Monseigneur Taché les hommages de la population canadienne-française, et l'expression de l'inaltérable attachement de la Société Saint-Jean-Baptiste, aux enseignements de l'Eglise catholique et aux traditions ancestrales.

Monseigneur Taché répondit en termes choisis et délicats. La procession se forma ensuite dans l'ordre suivant :

1 Officier-ordonnateur à cheval.
2 Drapeaux et bannières.
3 Groupe de citoyens.
4 Brigade du Feu sous la conduite du chef L. Lafranchise.
5 Fanfare.
6 Cercle Provencher.
7 Groupe de citoyens.
8 Char des personnages historiques.
9 Le Conseil de Ville.
10 Le Comité de Régie.
11 Les sociétés sœurs.
12 Les Membres du Parlement.
13 L'Honorable Juge et Son Honneur le Maire.
14 M. le Président.
15 Char Saint-Jean-Baptiste.

Cette procession défila par les principales rues et se rendit à l'Hôtel-de-Ville, sur le balcon duquel il y eut des discours prononcés par les messieurs dont les noms suivent : M. L. A. Prud'homme, Président, l'Hon. M. Girard, Son Honneur le Maire Bernier, l'Hon. M. LaRivière, M. J. E. Cyr, M.P. P., et M. James Prendergast.

Dans l'après-midi, il y eut pique-nique près de la résidence de M. Victor Beaupré, (c'est aujourd'hui la résidence de M. H. Brown, électricien, de Norwood.) L'endroit était bien choisi. Il y avait là un charmant bocage. Une foule nombreuse l'envahit, et de là, elle put suivre les divers numéros du programme des courses des jeux et des exercices de la Brigade du Feu. Ces derniers exercices eurent lieu en présence de Son Honneur le Maire Bernier, et furent dirigés avec une grande habileté par M. Louis Lafranchise, chef des pompiers. Ils attirèrent au plus haut point l'intérêt des spectateurs.

Pendant le pique-nique on vendait des rafraîchissements dans des tentes dressées sous les arbres.

Après le souper, eut lieu dans la salle du nouveau Collège, une soirée dramatique et musicale dont voici le programme :

I Ouverture: Vive la Canadienne—La fanfare.
II Chanson comique: Le progrès—M. Elz. Sauvageau.
III Romance:—M. Morache.
IV Comédie en un acte—Le savetier et le financier.

Distribution des rôles

L'Empeigne, savetier .... C. A. Lavois
Jacquot, fils de l'Empeigne .... E. Sauvageau
Poudrette, perruquier .... T. Beaupré
Larose, tambour...... Jos. Senes
Lord Spleen, riche anglais .... W. Allaire
Un crieur public.. ..Jos. Bégin
Dupinceau, peintre.. ..D. Senes
Commissaire ... ...U. Milord
Un greffier... ... J. B. Leclerc
Agent de police......P. Gagnon

V Chanson comique: L'avocat—MM. Jos. Senes, D. Senes, W. Allaire, J. B. Leclerc et C. Lavoie.
VI Marche:Sortie.—La fanfare.

Ce programme fut exécuté par les membres du Cercle Provencher dont le zélé directeur était alors le Révérend M. Gabriel Cloutier, et le sympathique Président, M. James Prendergast.

Le banquet qui eut ensuite lieu au Grand Vatel fut le superbe couronnement de la fête nationale. La salle était décorée avec beaucoup de goût, et la foule était tellement nombreuse, qu'au moins soixante convives durent manger à la hâte et céder leurs places à d'autres avant la fin du banquet.

Voici la liste des santés et les noms de ceux qui y répondirent :

I La Famille Royale, le Gouverneur-Général et le Lieutenant-Gouverneur de Manitoba—L'Hon. Sénateur Girard.
II La Société Saint-Jean-Baptiste—M. L. A. Prud'homme, Président.
III Le Parlement fédéral—L'Hon M. Royal, M.P..
IV Le Parlement local—L'Hon. M. LaRivière et M. J. E. Cyr, M.P.P.
V Les Sociétés-Sœurs—M. Mullock, de la Société Saint-André; MM. McPhilips, Carey et Cooligan, de la société Saint Patrick; M. James Prendergast, Président du Cercle Provencher.
VI Son Honneur le Maire, M. T. A. Bernier, MM, les Conseillers Lévêque, Bessette et Turenne.
VII La Presse—M. James Prendergast.
VIII La république voisine—M. Steele.
IX Les Dames—MM. Casgrain, Verge, A. Bétournay et A. Prendergast.
X Les professions libérales—M. M. les Docteurs Lambert, Dufresne et Des Areys.

Chaque santé, annoncée par M. le Président, était suivie d'un air canadien chanté per toute l'assistance. Il va sans dire que celle des Dames fut saluée par "Vive la Canadienne, Et ses jolis yeux doux!"

Somme toute, ce banquet, où les mets étaient variés et succulents, où l'enthousiasme et une fraternelle gaieté ne cessèrent de règner, et toutes les parties diverses du programme de cette fête de 1883, laissèrent chez tous ceux qui y prirent part le plus heureux souvenir.

PATRIOTE.

L'Honorable William H. Montague

L'Honorable Colin H. Campbell, actuellement en voyage de santé en Europe, s'est démis de ses fonctions comme ministre des Travaux Publics dans le gouvernement du Manitoba. Sir Rodmond Roblin a appelé à lui succéder l'Honorable Dr W. H. Montague.

L'Honorable M. Campbell est malade depuis au-delà d'un an déjà, et l'intérim de son département avait été confié à M. Coldwell.

En la personne de M. Montague, le gouvernement du Manitoba acquiert l'un des orateurs les plus puissants du Canada. M. Montague est âgé de 55 ans; il a été ministre fédéral avant 1896. Il y a quelques années M. Montague quittait l'Ontario, où il avait été député de Haldimand, et vint résider à Winnipeg, où il s'est occupé d'affaires. Ses talents oratoires le font rechercher comme conférencier, non seulement ici, mais dans tout le Canada et même aux Etats-Unis.

Comme debater, il sera dans la législature un appoint sérieux. Comme chef du département des Travaux Publics, il sera d'une compétence parfaite.

Pas de Saint-Boniface a Winnipeg

L'échevin Bond de Winnipeg a suggéré lundi soir au Conseil de Ville de Winnipeg, d'appeler la rue Water à l'avenir, *"St. Boniface Avenue."* "I don't want any St. Boniface on this side of the river," s'est écrié l'échevin Davidson.

Il est bon qu'on sache à Saint-Boniface que l'échevin Davidson possède une telle mentalité et qu'il a pour nous des termes d'une si haute politesse. Il faudra se rappeler de cela !

LE SOLEIL RICHE

Pour te laver du sommeil
Qui sur tes yeux pèse encore,
Viens voir lever le soleil
Dans son alcove d'aurore.

Lentement il cligne un oeil
Il veut redormir peut-être.
Mais la Nuit, la veuve en deuil
Crie en ouvrant la fenêtre :

—Allons, allons, fainéant,
Il faut sortir de la plume.
Déjà là-bas l'Océan,
Votre grand miroir s'allume.

Alors, se frottant les yeux
Débarbouillé de rosée,
Le dormeur aux beaux cheveux
Met le nez à la croisée.

Et l'on voit, dans l'air léger,
D'un nuage qui rougeoie
Un vol de flocons neiger,
Comme des papiers de soie.

L'un est blanc, l'autre vermeil,
Tous sont roulés en pelotes.
C'est Monseigneur le Soleil
Qui défait ses papillotes.

JEAN RICHEPIN.

LE SANG GAULOIS

III

GODEFROY DE BOUILLON

(1099)

Quel est le trait caractéristique des héros de sang gaulois, si ce n'est la simplicité !

Combien de héros français sont restés légendaires, autant par leur simplicité que par leurs prouesses: a coté des Roland, des Bayard, des Dunois, des Dugesclin, des Jean-Bart, des Turenne, des Dessaix et de tant d'autres, ne nous suffit-il pas, pour prouver cette caractéristique, de mentionner, très près de nous, l'étonnement,—bien compréhensible d'ailleurs,—des froids Anglais, à la vue de Pégoud, qui, venant d'affronter la mort à plusieurs reprises, pendant de longues minutes, devant eux, en Angleterre, les regardait,—tout français qu'il était,—avec un air profondément stupéfié: lui, qui était le héros de ces exercices aériens fantastiques, n'en revenait pas, en regardant le sol, de les voir ainsi excités, crispés, tout nerveux et tout rouges, tant ses prouesses lui paraissaient n'être que des actes bien banals: Les journaux d'Angleterre nous le représentent calme et souriant à la fin de ses tours de force! Il avait conservé, lui, le Français, mais aussi le héros de la fête, tout son calme, disons le mot: toute sa simplicité.

Avouons qu'il y en avait assez pour étonner, même des Anglais!

Ce fait serait suffisant pour démontrer combien cette caractéristique de simplicité est, encore de nos jours, celle de la bravoure Française.

On peut dire en effet, que le Français ne s'est jamais montré altier que dans les revers: Il s'agissait alors d'imposer aux ennemis le respect de son pays, et non plus celui de sa personne.

Eh bien, parmi tous les héros de notre histoire, s'il en fut un de "simple," ce fut certainement Godefroy de Bouillon.

"Quelques chefs arabes, prisonniers des croisés,—nous raconte Gervesis Mahissol—, s'étonnaient de voir leur vainqueur Godefroid de Bouillon, s'installer simplement à terre, en arrivant à l'étape, tout comme le premier valet d'armes. Eh quoi, puissant seigneur, vous vous asseyez ainsi?—disaient-ils. Le chevalier relevant la tête répondit: La terre n'est-elle pas bonne pour nous servir de siège, quand nous devons rentrer pour si longtemps dans son sein?"

* * *

Le trajet de France en Orient, qui, aujourd'hui s'accomplit en quelques heures, dans de confortables salons de trains express ne s'opérait pas aussi facilement au temps des croisades.

Ce n'était pas une petite entreprise, que de mener, à travers l'Europe entière, dix mille chevaliers et soixante-dix mille hommes de pied, au milieu de tribus barbares et belliqueuses, que souvent il fallait vaincre par une lutte pied à pied. Il fallait un homme comme Godefroy, petit, musclé, mais possédant une vigueur prodigieuse. D'un revers de sabre, affirme Robert le Moine, il faisait voler la tête d'un bœuf ou d'un chameau. Avec son glaive, raconte Raoul de Caen, il coupait un infidèle par le milieu du corps.

D'un autre coté, Godefroy dut se multiplier pour nourrir sa troupe, tout en restant un vrai chrétien, à qui les concussions répugnaient. "Car le héros était doublé d'un saint, d'un vrai moine, qui ne se maria jamais et mourut sans pêché, à trente-huit ans."

Chacun connaît la fameuse prise de Jérusalem, le 15 juillet 1099. L'assaut, donné à l'heure même de la Passion, est un des plus terrible que l'histoire ait enregistré.

La place une fois prise, ce ne sont plus dans les rues que mêlées atroces; une véritable boucherie; on tue, on pille, on brûle.

Les vainqueurs, les croisés, veulent vanger leurs corrélégionnaires prisonniers des Sarrasins qui les ont torturés avec des raffinements inouis; aussi tous sont-ils énivrés de sang, tous excepté un seul: Godefroy de Bouillon.

"Lui, si furieux à l'assaut, il est devenu calme—écrit Gervesis Mahissol—maintenant que Jérusalem est emportée. Il parcourt les rues pour apaiser les meurtriers. Il court à la Mosquée où les Sarrasins se sont vainement réfugiés, et où le sang s'élève jusqu'au frein des chevaux, d'après Raymond d'Agile, un témoin oculaire. Il prêche le pardon, la pitié, la bonté et sauve tous ceux qu'il peut.

Puis, il se dépouille de sa chaussure et va dans le saint Sépulcre adorer Dieu. A sa vue, le délire cesse, la pitié se réveille, la vengeance s'arrête: Tous les guerriers, entraînés par l'exemple de leur général, viennent se prosterner devant l'autel. Au cri de fureur et de guerre succède tout à coup dans la ville un profond silence... Les mains que les chrétiens élèvent vers le ciel sont encore souillées de sang, mais leurs yeux sont remplis de larmes. C'est par milliers que Godefroy sauva ainsi la vie aux infidèles.

Ce chef admirable, ce grand homme de cœur, dut se résigner avec peine à accepter la souveraineté de Jérusalem. Mais, au lieu du titre de roi qu'on voulait lui donner, il ne toléra que celui de baron du Saint Sépulcre.

On connaît sa réponse fameuse: "Je ne porterai pas, dit-il, une couronne d'or, là où mon Dieu a porté une couronne d'épines."

Le reste de la vie de Bouillon à Jérusalem fut un long martyre. Harcelé sans cesse par les infidèles, les Arabes, les Sarrasins, il fut abandonné de tous les croisés, sauf du vaillant Tancrède et de trois cents chevaliers. Toujours le premier sur la brèche, il dut se surpasser au point que sa rude santé en fut vite ébranlée et qu'il mourut au bout de quelques mois, laissant indemne la France asiatique conquise par sa vaillance et son génie militaire."

Encore un Français qui a contribué, comme tant d'autres, à conquérir à la France le titre envié de "fille ainée de l'Eglise!"

F. DENISET.

REVUE DE LA PRESSE

LE SUBSIDE FEDERAL

(La Patrie)

Au surplus ne peut-on concevoir de système moins recommandable que celui que l'on propose pour grossir les revenus des provinces. Car il tendrait à faire élever le tarif des douanes, ou à le maintenir sans nécessité à un niveau élevé, pour les seules fins du revenu. Or, ainsi que le fait justement observer le *Globe*, les revenus obtenus par l'application du tarif sont payés plusieurs fois par les contribuables, puisque l'impôt sur les importations a pour effet d'augmenter invariablement dans une égale proportion le prix de tous les articles similaires produits au pays et qui entrent dans la consommation.

Le tarif de douanes doit être maintenu en autant qu'il est utile pour la portection de nos industries naissantes et en autant qu'il supplée à l'insuffisance de revenu fédéral.

En dehors de ces deux fins, l'impôt douanier n'a pas sa raison d'être, et il serait ruineux d'y avoir recours pour subevnir aux besoins des administrations provinciales. p'q'a cww and the man went da

* * *

POUR LE P. THOMAS, NORWAY HOUSE

(L'Ami du Foyer)

Dans sa dernière lettre, publiée par l'*Ami*, le R. P. Thomas, O.M. I., missionnaire à Norway House, nous exprimait le désir d'avoir un traîneau à chiens pour visiter ses missions en hiver.

Un généreux abonné de Saint-Norbert nous demande quel prix pourrrait bien coûter le traîneau avec son attelage de 4 chiens. Nous avons pris des informations, à la Cie de la Baie d'Hudson, et auprès des missionnaires et nous sommes arrivé à la conclusion qu'il fallait $100 pour procurer à notre bon Père Thomas l'équipage du missionnaire en pays sauvage.

* * *

SALABERRY

(La Presse)

L'on considère aujourd'hui, comme on le considérait il y a un siècle, que de Salaberry et ses 300 braves ont été les véritables sauveurs du pays, au moment où il était le plus gravement menacé; et c'est la reconnaissance detout un peuple vivant sous l'égide du drapeau britannique qui doit se manifester envers les héros de Châteauguay.

C'est ce que nos frères de langue anglaise comprennent, et c'est aussi dans cette union de tous les groupes qu'auront lieu les manifestations de l'année prochaine, avec le concours effectif, espérons-le, des gouvernements du pays.

* * *

LES METHODES LIBERALES

(L'Evénement)

L'honorable M. Pelletier, ministre des postes, a cru juste d'inaugurer les cartes postales bilingues. L'utilité de ces cartes, en plus de reconnaître que la langue frannous servir de réclame dans tous caise est officielle au Canada, peut les pays civilisés. Lors de cette innovation, que nous avons saluée avec bonheur, des journaux canadiens-français hostiles au gouvernement Borden, comme la *Presse* et le *Devoir*, ont félicité le ministre des postes de sa courageuse initiative.

Qui aurait cru cependant que le parti libéral se ferait une arme dans l'Ontario de ces cartes postales bilingues et trouverait moyen de les utiliser contre les hommes généreux qui, par esprit de justice, ont voulu réparer ainsi l'un des nombreux oublis des premiers administrateurs de la Confédération ?

* * *

LES MAUVAISES HABITATIONS

(Le Soleil)

Les habitations insalubres et encombrées causeraient en Angleterre, chaque année, une mortalité de près de 200,000 personnes, selon les dires d'une personne compétente en la matière.

Tous les maux physiques et même moraux résultent, pour l'individu, d'une habitation inconvenable, délabrée, malsaine et hideuse.

Et nous en avons de ces taudis, et à des prix de rente fabuleux, s'il vous plaît !

* * *

UNE BOUTADE DE LOUIS VEUILLOT

On vient de fêter, à Boynes-en-Gatinais le centenaire de Louis Veuillot. Une revuè parisienne cite ce trait d'esprit du célèbre polémiste :

"Lorsqu'il fut candidat, il fit comme tous ceux qui sollicitent un mandat. Il chercha des électeurs à patronner sa candidature. Il s'adressa tout d'abord à un électeur influent, à qui il avait rendu, peu de temps avant, un service signalé.

—Il m'est impossible de vous soutenir, lui déclara celui-ci.

—Pourquoi donc ?

—Mes convictions politiques me l'interdisent...

—Elles ne vous ont pourtant pas interdit d'avoir recours à moi lorsque mon appui vous semblait utile, répliqua sèchement Veuillot.

—Oh! fit l'électeur. Croyez, mon cher ami, que je vous en garde une reconnaissance infinie. Mais, vous comprenez, mes opinions sont connues.. Demandez-moi tout ce que vous voudrez, mais non pas de me déjuger. Demandez-moi mon sang, je vous le donnerai avec joie...

—Merci, dit Veuillot, en souriant, mais ce sacrifice serait inutile, je ne fais pas de boudin...

Veuillot, on le voit, unissait l'esprit le plus aiguisé à la franchise la plus stupéfiante. C'était un écrivain de grand talent et un homme de grand caractère.

Incendie dans l'Atelier d'un Confrere

Le télégraphe nous apprenait vendredi soir que l'immeuble et les ateliers du *Soleil* de Québec avaient passé au feu.

Nous ne partageons pas les idées politiques du *Soleil*, mais nous sympathisons tout de même vivement avec nos confrères dans le malheur qui leur arrive. Nous espérons qu'il pourront bientôt se remettre sur pied.

LE HOME RULE

M. Asquith, le premier ministre de l'Angleterre, vient encore d'énoncer la politique du gouvernement britannique au sujet du Home Rule. Evidemment, le ministre n'est pas effrayé par Sir Edward Carson et ses partisans. Voici ce que dit M. Asquith:

"Le bill du Home Rule passé par la Chambre des Communes avait été deux fois rejeté par la Chambre des Lords. Il avait l'approbation de tout le parti libéral de la Grande Bretagne et de la grande majorité des nationalistes; et il y a des preuves abondantes qu'il avait l'appui indivisé d'à peu près tous nos Dominions à gouvernement responsable. Dans les circonstances, nous nous trouvons en présence, je crois, d'une position constitutionnelle qui nous autorise à présenter le bill et à le faire passer en nous servant du "Parliament Act."

Quant à ceux qui croient que le gouvernement tremblera devant les menaces de l'Ulster, voici la réponse que leur fait le premier ministre anglais :

"J'ai exprimé plus d'une fois l'espoir que l'introduction du nouveau système de gouvernement d'Irlande ne nécessitera pas la force armée de la part de la Couronne; mais au cas où une force armée s'opposerait à la mise en force d'une loi faite, après délibération, par le parlement, ce serait nettement, je ne dis pas le droit, mais le devoir du pouvoir exécutif d'affirmer son autorité par tous les moyens convenables et nécessaires."

AUX ETATS-UNIS

Les Etats-Unis viennent de signifier au Général Huerta qu'il doit abandonner la présidence du Mexique. Les Etats-Unis attendent la réponse du Mexique à cette injonction. Il est probable qu'il va failoir expulser par les armes le brigand, qui a tiré du pistolet à droite et à gauche et a eu recours à de nombreux assassinats pour se percher au pouvoir. Une intervention des Etats-Unis, avec l'appui des puissances européennes qui ont des intérêts au Mexique, aura probablement pour résultat de pacifier ce pays, où la révolution est à l'état chronique. Ce sera aussi pour les autres républiques si agitées de l'Amérique du Sud, une leçon qui les assagira.

Projet pour la construction des nouveaux édifices du gouvernement, Ottawa, Canada.

DATE PROLONGÉE.

AVIS est par les présentes donné que la réception des dessins du premier concours pour la construction des édifices pour les ministères et les cours de justice est remise à trois mois par conséquent jusqu'à jeudi, le 2 avril 1914.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
52-1 Ottawa, le 23 octobre 1913.

Soumissions

DES Soumisisons cachetées adressées au soussigné, et marquées "Tender for Public Building, Stonewall, Man., seront reçues a cet office jusqu'au luidi 24 novembre, 1913, à 4 hrs. p.m. pour la construction de la bâtisse sus-mentionnée.

On peut consulter les plans et les spécifications et obtenir les formes de contrat et de soumissions en s'adressant au bureau des Postes à Stonewall Man., à l'office de M. E. Matthews, Architecte superintendant des bâtisses du Gouvernement du Dominion à Winnipeg, Man., et à notre département.

Les soumisisonnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumisisons.

Par orde,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 29 octobre, 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—1-2.

PUBLIC NOTICE

PROVINCIAL HYDRO-ELECTRIC INQUIRY

NOTICE is hereby given that pursuant to a resolution of the Manitoba Legislature the Public Utilities Commissioner is proceeding to elicit information with a view to reporting the facts affecting the feasibility of a Provincial Hydro-Electric undertaking for adaptation to urban and rural uses. And that the Commissioner invites representations upon all phases of the subject, and will, upo nrequest, and if it shall appear that the inquiry may be advanced thereby, attend, for the purpose of hearing persons interested, at any communty centre in the Province.

Correspondence may be addressed to the undersigned.

Manitoba
Public Utilities Commission.
A. W. SMITH,
Secretary.
Winnipeg, October 28, 1913.

De par le Monde

Les vendredis de Napoléon

Que signifie le préjugé qui existe encore aujourd'hui chez quelques personnes concernant le vendredi, souvent regardé comme un mauvais jour, quand on considère les principaux événements de la vie de Napoléon 1er.

1 Il entre à l'école militaire de Brienne le 23 avril 1779 un vendredi.

2 Il est nommé premier consul le 13 décembre 1799 un vendredi.

3 Il est élevé a l'Empire le 18 mai 1804 un vendredi.

4 Son départ pour Sainte Hélène a lieu le 11 août 1815 un vendredi.

5 Son tombeau a Sainte Hélène est cédé à la France par l'Angleterre le 7 mai 1838 un vendredi.

Le vendredi fut loin d'être défavorable à l'Empereur, puisque sur cinq vendredis un seul fut marqué par un événement pénible.

Une impression norvégienne sur la jeunesse française

Un capitaine de l'armée norvégienne qui est allé en France étudier les sociétés de préparation militaire, publie dans l'*Aftenposten* un article qui repose des insanités, puisées le plus souvent à des sources ennemies de la France.

Commentant, en s'aidant de ses observations personnelles, le livre d'Agathon et son enquête sur la jeunesse française, l'officier norvégien conclut à un remarquable revirement dans l'esprit des jeunes français. Au scepticisme nonchalant d'après la guerre qui semblait écarter jusqu'à l'idée même de l'effort à faire, a succédé un réveil indéniable de l'énergie nationale. En France grandit une nouvelle génération généreuse, active, religieuse et patriotique, intéressée aus sports de tous genres, et qui éduquera à son tour la classe ouvrière, lassée des vaines et décevantes théories du syndicalisme socialiste et révolutionnaire.

Le Kaiser est propriétaire d'un café

Sait-on que le kaiser est propriétaire d'un café-restaurant?

La *Gazette de Voss* nous apprend que lorsque le fameux café Blume dut disparaître du parc de Sans-Souci, Guillaume II résolut de faire quelque chose pour ses bons habitants de Potsdam ,et fit construire un nouveau café à l'enseigne du "Moulin Historique," puis, ayant fait venir un ancien économe du nouveau palais, il lui tint ce langage: "Mon cher Monsieur Moritz, je vous fais gérant de mon restaurant. Le loyer ne sera que de 6,000 marks par an, mais plus tard, si les affaires marchent, il pourra être augmenté afin que je gagne, moi aussi, un peu plus. Mais je mets une condition: il faut que vous serviez le meilleur café de Potsdam et des environs."

Les affaires du "Moulin Historique" sont prospères, car c'est le but de promenade préféré des habitants de Potsdam. Souvent, au cours de sa promenade matinale, l'empereur va se rafraîchir dans "son" café et se renseigne sur l'état de la caisse.

Les marchés mondiaux de caoutchouc

New-York, Liverpool, Hambourg, Anvers, le Havre, sont aujourd'hui, par ordre d'importance, les principaux marchés mondiaux du caoutchouc.

New-York, qui doit à l'extraordinaire développement de l'industrie américaine, d'avoir sans cesse besoin de quantités croissantes de caotuchouc brut, reçoit presque la moitié du caoutchouc produit dans le monde. Près de 60 p.c. du caoutchouc vendu à New-York vient du Brésil.

En Europe, c'est Liverpool qui est le principal port importateur de Para. Environ 40 p.c. de la production brésilienne de caoutchouc sont importés à Liverpool.

L'Afrique occidentle et orientale, les colonies africaines allemandes expédient à Hambourg la plus grande partie du caoutchouc négocié sur ce marché.

Le Transsibérien

La construction de cette grande voie ferrée a exercé une influence salutaire sur le développement économique de la Sibérie. Non-seulement elle a assuré le mouvement rapide et régulier des échanges, mais elle a encore créé en dix ans des villes qui rivalisent avec les centres séculaires et fait sortir du sol les richesses impérissables qui demeuraient ignorées.

Le chemin de fer qui a coûté plus d'un milliard de roubles ne rembourse pas encore les dépenses de son exploitation, mais tout de même les recettes tendent à augmenter, en même temps que la région qu'il parcourt se développe sensiblement.

Comme annexe au Transsibérien on construit actuellement un autre chemin de fer qui aboutira au sud du lac Baïkal, près de Missovaya. Quand il sera terminé, l'on ira de Paris à Pékin en neuf jours et demi au lieu de quatorze.

Le suicide d'une chatte

Une question fort controversée est celle de savoir si les bêtes peuvent, ou non, se suicider. Elle ne pourra être résolue sans doute que par une longue série d'observations, dûment vérifiées. En attendant, voici un fait que rapportent les journaux allemands et dont l'authenticité serait garantie.

A Breslau, le propriétaire d'une chatte avait noyé quatre des cinq jeunes de la bête. Le lendemain, le cinquième jeune mourait. La perte des quatre premiers fut facilement supportée par la chatte; celle du dernier la désespéra au point que, vers le soir, elle alla se jeter à la rivière. Une laveuse, croyant à un accident, retira l'animal à demi asphyxié. La chatte fut ensuite enfermée et tenue en observation du mieux qu'on pût. Elle réussit toutefois, le jour suivant, à tromper la surveillance de ses maîtres et à s'échapper de la maison: elle courut droit à la rivière et s'y noya bel et bien.

L'Ecole des Cambrioleurs

Ils en ont aussi en Allemagne. Témoin cette petite histoire qui nous vient d'outre-Rhin.

Il était minuit. Le cambrioleur s'était introduit dans la villa; mais ses souliers, trop lourds, faisaient craquer le parquet, et, quand il s'approcha du lit, une femme, à demi endormie, se mit à protester:

—Tu as encore le culôt de rentrer dans la chambre avec tes souliers! Et il pleut depuis ce matin... Veux-tu bien ne pas salir mon tapis, vaurien, et les enlever tout de suite ou tu vas tâter du manche à balai...

Sans dire un mot, le cambrioleur s'éloigna sur la pointe des piéds, descendit doucement l'escalier sauta la grille et déclara, ému, à son complice, qui faisait le guet:

—Non..: je ne peux pas "opérer" là-dedans.... La vieille me rappelle trop ma femme!

LE BIOFIX

Les nouvelles découvertes ou applications de la science nous arrivent d'ordinaire d'Amérique à la vieille Europe, tel le cinématographe perfectionné par Edison. Cette fois, c'est d'Angleterre, le grand pays industriel qui rivalise d'ingéniosité et d'invention avec le nouveau monde, que sous peu l'Amérique recevra le Biofix. La signification du mot nous expliquera la chose. Pour les rares lecteurs auxquels le grec serait peu familier, disons que l'étymologie de photographie est *photos*, lumière, et *graphein*, écrire, dessiner. Tous nous possédons l'aspect froid et immobile des êtres chers, leur portrait. Qu'il nous serait doux de voir s'animer ce regard, ces traits aimés, bien mieux, de saisir des gestes à nous connus. Le Biofix nous permettra cette satisfaction intime. En effet, c'est *bios*, la vie, le mouvement *fixé* par la photographie instantanée.

Ce portrait animé consiste en un petit carnet de vingt ou cinquante épreuves du coût d'un portrait ordinaire. Le mouvement s'obstient en feuilletnt le carnet d'un coup de pouce rapide. Au prix d'un portrait-Album, on peut se proucurer deux cents épreuves dans un petit appareil, dit moulin, qu'on actionne au moyen d'une manivelle. C'est saisissant!...Un vrai cinématographe minuscule. Des petites scènes de deux ou plusieurs personnages sont ainsi rendues soit par le carnet soit par le moulin.

Grâce au Biofix, le parent, l'ami vous salue, vous sourit à des centaines, à des milliers de lieues, même à travers l'Océan, et, si vous avez le malheur de le perdre, vous le retrouverez vivant devant vos yeux attendris. Non! Le Biofix n'est pas une simple curiosité, un jeu seulement pour les désœuvrés et les gais compères; il répond à un besoin de notre époque de dispersion.

CHARLES BARBIER.

L'ex-président Taft

M. William Ttaft, ex-président des Etats-Unis, est en train de perdre un de ses plus durables titres de gloire. Depuis le jour où il a quitté la Maison Blanche pour céder la place à M. Woodrow Wilson, M. Taft, que le peuple appelait plaisamment "Big Billy," le gros Guillaume, a maigri de 37 kilos!

Il ne pèse plus aujourd'hui que 110 kilogrammes et poursuit un sévère régime d'amaigrissement où les exercices sportifs tiennent la plus grande place. En vain, ses amis, craignant pour sa popularité, s'inquiètent: M. Taft, sur le point de retrouver sa sveltesse d'antan, ne peut plus s'arrêter en si beau chemin.

Le bon Cocher

Il y a quelques années, l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin donnait un grand bal masqué.

Au plus fort des débats, un cocher à face rubiconde, le manteau de peau de mouton sur les épaules et le fouet à la main, se présenta à la porte des salons.

La valetaille n'osa lui barrer le chemin, craignant, au reste, d'avoir affaire à un invité!

Le cocher entra, dansa comme pas un, but comme quatre et tint avec honneur sa place au buffet. On le regardait bien un peu de travers, d'autant plus que son accoutrement ne fleurait pas la violette, mais enfin personne ne pouvait rien dire et l'amphitryon était indigné tout le premier de tant d'audace.

Enfin, minuit sonna! Les masques tombèrent, et le brave collignon dut bien, lui aussi, montrer patte blanche et enlever son tube de cuir bouilli.

Tête des invités quand ils reconnurent dans le cocher tant dédaigné.... la princesse de Wied, dont le mari est, si l'on en croit la *Gazette de Cologne*, candidat au trône d'Albanie.

Si jamais la princesse monte sur le trône, et si elle se souvient encore de cette histoire, elle pourra donner à ses cochers des leçons... de mauvaise tenue.

A l'Institut Français de Madrid

Au cours des son voyage, M. Poincaré a visité les établissements français de la capitale. Après avoir passé à l'hôpital et au collège français, il fut reçu à l'Institut français. Répondant au discours de M. Thamin, recteur de l'académie de Bordeaux, le président parla de l' "union intellectuelle des deux peuples voisins et amis" et ajouta:

Au cours des siècles, littérature française et littérature espagnole ont constamment agi l'une sur l'autre par une pénétration réciproque. Celle-ci a donné à celle-là d'immortels exemples de noblesse et de grandeur chevaleresque; la première a proposé à la seconde d'incomparables modèles de clarté, d'harmonie et de puissance ordonnée. Chacune d'elles a gagné à ces emprunts mutuels qui n'ont pas altéré le génie des deux races, mais qui, sous les différences caractéristiques ont cependant resserré, entre les esprits, les liens de parenté.

C'est le monde entier qui est débiteur d'un Cervantès ou d'un Lope de Vega. Mais la France sait, en outre, ce que son théâtre—classique ou romantique—a tiré de l'Espagne et ce qu'ont reçu d'elle Théophile et Racan, Corneille et Molière, Rotrou, Scarron et Lesage,—plus tard Victor Hugo, Mérimée, Gautier—de nos jours même Hérédia ou le prestigieux Rostand.

Le développement de l'instruction, la facilité des communications, le goût croissant des voyages et de la lecture, la loyale entente de la France et de l'Espagne, ne peuvent que donner à ces relations littéraires encore plus de suite et d'intensité.

L'heure était donc propice pour la création d ecet Institut. Il sera la représentation concrète de l'intimité morale où deux sœurs latines ont désormais conscience de trouver l'accomplissement normal de leurs destinées.

Et s'il a besoin d'une devise pour définir son programme, un mot résumera l'œuvre qu'il a entreprise: pour la France et pour l'Espagne, par le culte du beau et par la recherche de la vérité.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Soumisions

DES Soumisions cachetées adressées au soussigné et marquées Soumission pour Salle d'Exercice à Edmonton, Alberta, seront reçues à cet office jusqu'à mardi, à 4 heures après [midi] le 18 novembre 1913 pour la construction de la bâtisse sus-mentionnée.

Les plans, les spécifications et la forme du contrat peuvent être vus, et des blancs de soumissions peuvent être obtenues dans les offices de M. A. Beaton, Secrétaire des Travaux, Edmonton; M. H. E. Mthews, Surintendant Architecte des bâtisses publiques du Dominion à Winnipeg et à ce département.

Les personnes qui soumissonnent sont avertis que les soumissions ne seront pas pris en considération s'ils ne sont pas rédigées sur les formes imprimées fournies par le Département et signées de leurs signatures actuelles indiquant leur occupation et le lieu de leur résidence. En cas de Compagnies la signature actuelle, la nature l'occupation et la place de résidence de chaque membre dé la firme devront être indiquées.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque sur une banque reconnue, chèque payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics d'un montant égal à dix pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionaire refuse d'exécuter le contrat quand il est requis de le faire ou ne termine pas let ravail commencé.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera retourné.

Le département n'est engagé a accepter n ila soumission la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 16 octobre, 1913.

N.B.—Les journaux ne seront pas payés s'ils insèrent cet avis sans y être autorisé par le Département.—1

Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné, marqués sur l'enveloppe "Tender for Indian Boarding School at Cross Lake" seront reçues jusqu'à midi, 2 janvier 1914, pour la construction d'une école pension à Cross Lake, Manitoba.

Les plans et spécifications peuvent être consultés à l'Office Indien à Winnipeg, à Selkirk et Portage la Prairie, à l'office de l'agent des Terres à Brandon et au Bureau de Poste de Kenora.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque reconnue et d'un montant du dixième du montant total de la soumission et à l'ordre du soussigné. Ce chèque sera confisqué si la personne ou les personnes qui soumissionnent refusent de mettre le contrat en exécution lorsque requis de le faire ou ne complètent pas le stravaux faisant l'objet du contrat.

Le chèque le plus bas ni aucun chèque ne seront forcément acceptés.

N.B.—L'insertion non autorisée du présent article ne sera pas payée.

DUNCAN C. SCOTT,
Député Surintendant Général des Affaires Indienne.

Département des Affaires Indiennes,
Ottawa, 23 octobre, 1913. 1-3

Soumissions

DES Soumissions cachetées et marquées "Tender for Extension to Wharf at Gull Harbour, Man." seront reçues jusqu'au mardi 4 décembre 1913, pour la construction d'une extension au Quai de Gull Harbour Lake, Winnipeg, Man.

Les plans, spécifications et blancs de contrats aussi que les formes de soumissions peuvent être obtenues à ce département et à l'Office de l'Ingénieur du District à Winnipeg, Man., et sur application au maître de Poste d'Hecla, Man.

Les soumissionesaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dument libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de nature et de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompaguer choque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécutera pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse in aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 31 octobre, 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—1-3

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 5

(Suite)

Il en était tout autrement du Dr Léon Rivard. Ce contre-temps l'avait fortement contrarié, mais nullement découragé. Sa résolution était inébranlable, seulement il voyait ses plans dérangés. D'abord il ne s'était proposé que d'user de ruses et d'intrigues, maintenant il voyait qu'il lui faudrait ajouter un crime de plus à ceux qu'il allait commettre; peut-être un assassinat serait-il nécessaire. Il tenait dans ses mains les fils d'une trame qu'il avait ourdie avec soin, pour s'emparer de la succession d'Alphonse Meunier; et l'arrivée subite de Pierre de St. Luc pouvait tout détruire; il connaissait parfatement son homme. M. Pluchon étati dans ses mains un agent actif et sûr, qu'il faisait mouvoir à son gré; il était d'ailleurs certain de sa discrétion, ayant toujours eu le soin de ne pas se compromettre directement lui-même, et tenant en main les preuves suffisantes pour faire condamner Pluchon pour deux ou trois crimes, dont un seul lui eut valu la potence. Le Dr Rivard agissait d'autant plus sûrement qu'il passait dans le monde pour un parfait honnête homme, pieux, dévot et fréquentant régulièrement les églises.

—Eh bien ! qu'en pensez-vous M. Pluchon? Qu'allons-nous faire ?

—Ma foi, je n'en sais rien. Je crois que tout est perdu, fors l'honneur, comme on dit.

Dans toute autre circonstance, le Dr Rivard n'eut pu s'empêcher de rire d'entendre Pluchon parler d'honneur, mais d'autres choses l'occupaient en ce moment.

—Non, tout n'est pas perdu, seulement il faudra un peu plus d'activité, peut-être un peu plus d'argent, voilà tout. Pour l'activité, je crois que vous n'en manquez pas; quant à l'argent, nous en avons assez, Dieu merci!

—Que faut-il faire?

—Ecoutez et retenez bien ce que je vais vous dire: d'abord, avant tout, il faut que demain à neuf heures du matin j'aie ici en ma possession la petite cassette de maroquin rouge, où sont les papiers de feu M. Meunier.

—Vous l'aurez.

—Ensuite, il faut qu'en sortant d'ici vous alliez trouver Phaneuf, le pilote, et lui dire que, coûte que coûte, il est nécessaire que le capitaine Pierre n'arrive pas à la ville avant que vous en ayez été averti. Vous arrangerez vos plans ensemble pour cela. Voici cinquante piastres que vous lui donnerez en à-compte. Qu'il parte de suite et se tienne à l'embouchure du fleuve, ou croise en vue jusqu'à l'arrivée du *Zéphyr*.

—Je le verrai.

—Aussitôt que vous aurez donné vos instrutcions à Edouard Phaneuf, vous irez trouver la mère Coco-Letard, et vous la préviendrez que, d'un instant à l'autre, vous pourrez avoir besoin de sa maison, qu'elle appelle "son habitation des champs," vous savez?

—Oui.

—Vous lui direz qu'un certain monsieur aura besoin d'y être conduit; et qu'une fois rendu dans son habitation des champs, il faudra le saisir et l'attacher: ses trois grands garçons pourront suffire et vous en donner avis en toute hâte. Vous vous arrangerez avec elle pour lui désigner le capitaine Pierre. Voici vingt-cinq...

Le Dr Rivard et M. Pluchon se retournèrent vivement du côté de la porte du cabinet. Un léger bruit semblable aux pas de quelqu'un qui se retire, s'était fait entendre dans la pièce voisine. Le Docteur, effrayé, courut à la porte qu'il ouvrit, il ne vit personne ; il alla à la seconde qu'il ouvrit aussi, il n'y avait personne. Après avoir donné un tour de clef, il revint s'asseoir à son fauteuil dans son cabinet.—Ce n'est rien, dit-il, c'est le vent qui souffle à travers les persiennes.—Prenons un coup de vin. Le Docteur prit un peu de vin rouge, et M. Pluchon se servit un plein verre de cognac, qu'il vida d'un trait.

—Je vous disais donc que vous donnerez ces vingt-cinq dollars à la mère Coco-Letard; vous lui direz qu'elle en aura autant pour chaque jour qu'elle gardera le monsieur chez elle; qu'elle n'ait pas d'inquiétude pour la nourriture, et que moins elle lui en donnera, sera le mieux pour sa santé; enfin que si, par accident, le monsieur venait à mourir au bout d'une semaine et pas avant, vous entendez, eh bien! ça sera un accident et non pas sa faute; dans ce dernier cas elle aura 100 dollars pour les frais d'enterrement, vous comprenez? Surtout prenez bien vos précautions pour qu'elle ne laisse pas échapper le capitaine Pierre aussitôt qu'il mettra le pied sur la levée, s'il y met jamais les pieds !

—Soyez tranquille.

—Maintenant partez. Voici ma bourse, elle contient cent dollars pour vous. Venez ici demain matin à six heures, vous me direz le résultat de vos démarches. N'oubliez pas que, quelque chose qui arrive, il me faut ici la petite cassette à neuf heures demain matin.

—Vous pouvez compter sur moi.

M. Pluchon remit sa redingote, prit son chapeau et son parapluie, et sortit.

Le lendemain matin à six heures, M. Pluchon annonçait au Dr Rivard que le *Zéphyr* n'était pas encore arrivé, que le pilote Edouard Phaneuf était parti pour l'embouchure du fleuve, et que la mère Coco-Letard était en sentinelle sur la levée, plus bas que le couvent des Ursulines, d'où elle pouvait apercevoir de loin et suivre de la vue le *Zéphyr* quand il arriverait.

Le docteur Rivard demeura enfermé dans son cabinet jusqu'à hiut heures avec M. Pluchon, lui donnant ses instructions ultérieures au cas où le capitaine Pierre arriverait.

A huit heures M. Pluchon partit pour se rendre au greffe de la Cour des Preuves, où l'attendait M. Jacques.

A neuf heures, M. Pluchon arrivait chez le Dr Rivard, tenant quelque chose enveloppé dans un foulard, sous son bras.

La porte était fermée. Il sonna. La vieille Marie courut à la porte et l'ouvrit. En voyant M. Pluchon elle fit une grimace, que celui-ci ne remarqua point, tant cette grimace pouvait être prise pour une simple contraction des muscles dans la figure de la négresse.

—Vous pas pouvé voir mon maître; mon maêtre li couché, li passé toute la nuit à écri, et a di pas réveillé li.

—Va réveiller ton maître, vieille sorcière, ou je t'enfonce; dis-lui que c'est M. Pluchon qui lui apporte ce qu'il lui a promis.

La négresse s'en alla réveiller son maître, en murmurant entre ses dents "sapré Mossié Plicho! "

Mais le docteur qui s'était jeté sur un lit de sangle tout habillé et qui ne dormait pas, avait entendu M. Pluchon, et il venait pour le faire entrer.

M. Pluchon lui remit le paquet qu'il avait sous le bras.

Le docteur, après l'avoir congédié sans façon, entra dans son cabinet où il s'enferma, détacha le foulard, et un sourire de suprême satisfaction vint errer sur ses lèvres et se répandit sur sa figure.. Il tenait en sa possession la petite cassette de maroquin rouge!

CHAPITRE V

UNE SCÈNE A BORD

Depuis que le *Zéphyr* était sorti de la baie de Matance, le vent avait été variable, sautant sibitement d'un point à l'autre du compas, de manière à parcourir la rose des vents dans toutes ses directions. Toute la journée, de gros nuages sombres étaient restés suspendus à la voûte du firmament; l'atmosphère était lourd et pesant; le thermomètre, vers les cinq heures de l'après-midi, était tombé considérablement. Tout présageait l'orage pour la nuit.

Le capitaine Pierre se promenait sur le pont, regardant de temps en temps le petit hunier, qui fasiait au vent.

—Babord un peu la barre, cria le capitaine au timonier.

—Babord un peu la barre, répéta le timonier.

—Où le vaisseau a-t-il le cap ?

—Nord, quart nord-ouest.

—Holà, en avant là, des hommes à la hune de misaine, pour prendre deux ris dans le petit hunier.

Cinq à six matelots s'élancèrent par les haubans du mât de misaine, et en un instant furent sur son hunier.

—Amène le petit perroquet!

—Oui oui, capitaine.

—Brasse sous le vent la grand'voile et le grand hunier ! — Des hommes à l'artimon pour serrer la perruche! Un peu vite, mes enfants.—Borde roide la brigantine! C'est bien.—Amarre partout.

Le capitaine, après avoir donné successivement ses ordres qui furent exécutés vivement par les gens du quart, fit trois à quatre tours sur le pont, puis revenant à l'arrière :

—Timonier, gagnons-nous sur la route ?

—Oui, capitaine.

—Combien ?

—Deux points.

—Babord encore la barre un peu !

—Babord la barre un peu, répéta le timonier.

—C'est bon là, droit la barre maintenant !

Et le *Zéphyr*, donnant à la bande sur tribord, fendait l'onde qui s'ouvrait en bouillonnant sous sa proue et laissant loin derrière lui une trace écumeuse.

Sir Arthur Gosford était assis sur le pont ayant d'un côté sa fille Clarisse, et de l'autre Miss Thornbull. Tous trois gardaient le silence, suivant des yeux les différentes manœvres qu'exécutaient les matelots, et écoutant les ordres du capitaine.

Il y a quelque chose de si neuf dans ce langage de mer, si brusque, si rude, si court, que l'on semble involontairement l'admirer comme expression d'un monde inconnu. Et, à la veille d'un orage, sur l'immensité des mers où l'on ne voit que flots mugissant, s'entre-choquant, écumant, à droite, à gauche, à l'avant, à l'arrière et partout, l'âme est si impressionnable, qu'un rire, un accident de tous les jours, l'agite et la transporte !

Sir Arthur Gosford admirait la sublimité du spectacle qui se déroulait dans cet immense horizon. Miss Thornbull éprouvait une certaine crainte vague et indéfinissable; et Clarisse, malgré sa vive gaieté, était sérieuse; elle regardait furtivement le capitaine Pierre, admirant sa belle figure si noble, et sa voix sonore si mâle. Il était en ce moment appuyé sur le bastingage du tribord, regardant fixement à l'arrière, comme s'il eût cru entrevoir quelque chose. On n'entendait que le bruit des pas des matelots sur le pont, et le sifflement des vents dans les cordages.

—Quelqu'un là, ma longue-vue! cria le capitaine.

—La voici, capitine, dit Sir Arthur Gosford en se levant pour la lui donner.

—Pardon, merci, monsieur.

Le capitaine regarda quelque temps, balayant l'horizon de sa longue-vue et lui faisant décrire un cercle assez considérable.

—Rien, dit-il, en enfonçant avec la paume de sa main droite les tuyaux de la longue-vue les uns dans les autres; j'avais cru apercevoir quelque chose.

—Hola, ho ! En avant là, un homme au haut du mât.

Un matelot monta dans le grand mât, et en quelques instants fut au grand cacatoës.

—Y a-t-il quelque chose en vue?

—Non, capitaine.

Un instant après cependant, on entendit du haut du grand mât une voix qui criait :

—Deux voiles à l'arrière à nous.

—De quel côté ? demanda le capitaine.

—Babord à nous.

—A quelle distance ?

—Une trentaine de milles.

—Quelle route ?

—Sur nos traces.

—C'est bien. Tu peux descendre maintenant.

A peine le mot "deux voiles à l'arrière de nous" eut-il retenti sur le pont, qu'un homme dans la cabine se jetait à bas de son lit, à moitié mort de frayeur, passant à la hâte un pantalon, chaussant ses savates, et s'enveloppant d'une vaste robe de chambre de flanelle blanche. Son immense bonnet de coton blanc et les traces visibles du mal de mer lui donnaient l'apparence d'un revenant.

—Qu'y a-t-il ? qu'y a-t-il? criait notre malade du haut de sa voix nazillarde et tremblante.

A la vue de cette apparition, si grotesquement comique, qui, dans son trouble, au lieu de monter par l'escalier, avait sauté sur la table et débouchait par le grand hublot de la cabine, Clarisse Gosford ne put réprimer un éclat de rire si vrai, si franc, que, malgré la solennité du moment, chacun fut saisi de la contagion; le capitaine lui-même ne put s'empêcher de faire chorus. Il n'y eut que Miss Thornbull qui n'éclata pas.

—Mais ma chère, lui dit à voix basse Clarisse, qui était venu se mettre à ses côtés, as-tu jamais vu semblable figure? on dirait du dernier des Mohicans, sortant de la tombe de ses pères pour réclamer le patrimoine de ses ancêtres!

Le capitaine, qui avait entendu la remarque de Clarisse Gosford à son amie, ne put s'empêcher de lui dire, en se penchant à son oreille et en souriant:

—Vous êtes une petite méchante !

—Vous croyez! lui répondit-elle, sur le même ton, en faisant une petite moue pleine de coquette gentillesse; puis élevant la voix:

—Oh! monseigneur le comte d'Alcantara, que nous sommes heureuses de vous voir arriver. Si vous saviez comme ma pauvre Sara est effrayée! Elle qui a si peur d'un orage sur terre, que sera-ce donc d'une tempête sur mer ? Croyez-vous que nous allons avoir une tempête? vous qui êtes marin, vous connaissez cela.

—Mais cela dépend, répondit le comte, qui ne s'était pas aperçu que les éclats de rire avaient été dirigés à son adresse; qu'en pensez-vous, capitaine?

—Je ne crois pas que nous ayions de tempête, peut-être un peu de vent cette nuit, mais pas trop fort.

—C'est aussi mon opinion, à moins cependant... hem! Et il regarda Miss Thornbull, en se drapant dans sa longue robe de chambre et en prenant un air connaisseur.

—A moins cependant? reprit Clarisse.

—A moins qu'il n'y ait...qu'il n'y ait... une tempête, continua-t-il.

—Oh! c'est juste. Vois donc, ma chère Sara comme nous devons être heureuses d'avoir avec nous un homme d'une aussi grande expérience. Savez-vous, monseigneur, que mon amie me disait, il n'y a encore que quelques minutes, que, sans vous à bord, elle mourrait de frayeur, surtout si nous avions le malheur de faire la rencontre de quelques navires suspects. Croyez-vous qu'il y ait quelque danger?

—Mais cela dépend, mademoiselle, répliqua le comte en se dressant au moins un demi pouce sur ses talons de savates (ses savates aussi avaient des talons), se croisant les bras, à la Marius, après avoir placé son bonnet de coton à la militaire sur le coin de sa tête, et se donnant l'air le plus capable; mais cela dépend.

Sara était devenue rouge comme une cerise et était toute honteuse. Elle jeta un coup d'œil suppliant à Clarisse; mais celle-ci, la gaie et la gâtée enfant qu'elle était, n'y fit pas attention et continua:

—Vous protégerez ma chère Sara, n'est-ce pas, monseigneur, elle a tant confiance en vous! quant à moi, je suis brave, je suis la fille d'un officier; j'ai mon père et peut-être aussi que M. le capitaine ne m'abandonnerait pas dans un danger; mais comme Sara est peureuse, j'aime mieux qu'elle soit sous votre protection.

—C'est juste, la moins brave doit avoir le meilleur protecteur ; et quoique je n'aie pas la présomption de me croire plus puissant que votre père et le capitaine réunis, j'ose au moins espérer que, dans la circonstance, Mlle Sara n'aura pas occasion de se repentir de l'honneur qu'elle me fait de me choisir pour son défenseur. Qu'en pensez-vous, capitaine?

Et le comte sembla se grandir encore d'un demi-pouce, tant il étirait les muscles de son col par en haut.

En ce moment son bonnet de nuit de coton tomba, et comme il avait oublié sa perruque, il laissa voir à nu son crâne nouvellement râsé. Dans son excitation, le comte ne s'était pas aperçu de la perte de son bonnet.

Cette nouvelle exhibition vint mettre le comble à l'hilarité des spectateurs.

—Oh mon Dieu! mon Dieu! s'écria Clarisse, et elle se roula sur son banc, se tenant le côté avec ses deux mains,—oh! mon Dieu! je vais mourir!...

—Qu'est-ce que c'est, ma chère demoiselle, s'écria le comte, en faisant un pas et étendant les bras pour soutenir Clarisse; permettez..

—Oh! n'approchez pas, n'approchez pas; ce n'est rien, un point de côté... et se levant elle alla en courant s'enfermer dans la acbine, que leur avait cédée lecapitaine.

Sara profita du départ de Clarisse pour la suivre et descendre avec elle dans la cabine.

—C'est extraordinaire, comme elle est nerveuse, votre fille, Sir Gosford! est-elle souvent sujette à ces points de côtés? s'informa le comte d'un air tout à fait intéressé.

—Oh! mais non, répondit Sir Gosford, qui avait de la peine à tenir son sérieux.

—Vous feriez bien d'y veiller; j'ai connu une jeune personne, qui, par parenthèse, était une de mes nièces, si sujette à des attaques de nerfs, qu'elle finit par devenir toute perclue par les rhumatismes.

—Vraiment.

—Bien sûr, ceci est arrivé.... attendez donc.... je me rappelle bien de la date pourtant..C'était.. oh! c'est un peu ancien, c'est vrai, c'était deux ans avant que j'eusse l'âge de raison .

—Et depuis combien de temps l'avez-vous votre âge de raison? demanda une agaçante petite voix, qui semblait venir de l'escalier de la cabine.

—Oh! mademoiselle Clarisse, est-ce vous? comment vous trouvez-vous ?

Sir Arthur fit un signe sévère à sa fille qui suprima sur ses vermeilles petites lèvres, quelque sarcastique remarque prête à s'échapper.

—Mais mieux, bien mieux, merci. Et vous, comment vous sentez-vous du mal de mer ?

—Le grand air me fait du bien, et d'ailleurs l'espèce d'imperceptible émotion que m'a causée, par rapport à vous et à mademoiselle Sara, l'annonce de deux voiles étrangères, m'a complètement guéri.

—Vous êtes bien bon, monseigneur, de vous inquiéter ainsi de nous.

—Au contraire, voyez-vous, nous autres militaires, nous sommes les protecteurs nés du sexe le plus faible.

Le mot Don Quichotte vint trembler sur les lèvres de Clarisse.

—Mais, à propos, continua le comte, où sont-elles ces voiles étrangères? j'ai beau regarder partout, je ne vois que le ciel et l'eau.

—On ne les voit pas encore, répondit Clarisse en jetant un coup d'œil au capitaine, il commence à faire sombre, mais du haut du mât, on a parfaitement pu distinguer que c'était deux vaisseaux pirates. Il est donc tout probable que demain nous serons attaqués!

(A suivre)

Les Caisses Populaires

Extrait d'une brochure de M. Alphonse Desjardins, de Lévis, sur les "Caisses Populaires."

LE TEMOIGNAGE DE L'EXPERIENCE.

La mobilité ainsi adoptée pour les parts présente-telle une insurmontable difficulté ou un obstacle sérieux pour l'utilisation de ces fonds ?

Absolument aucun, et pour s'en convaincre il suffit de se rappeler ce qui se passe dans le régime de l'épargne ordinaire tel qu'il fonctionne dans nos grandes institutions financières. Les dépôts qu'elles reçoivent tous les jours sont retirables même par chèques, et pourtant, cette faculté qui les multiplie, empêche-t-elle les banques de les employer largement en prêts sous forme d'escompte et autres opérations à terme? Evidemment non, Ces utilisations permettent de payer un intérêt sur ces dépôts et de réaliser en outre des profits considérables, tellement importants que plusieurs banques se félicitent de l'affluence de tels dépôts et aussi d'avoir su les faire fructifier au point de grossir les bénéfices nets jusqu'à concurrence de quinze et vingt pour cent, et même davantage, en prenant pour base du calcul le capital propre des actionnaires.

Si donc ces institutions peuvent sans danger utiliser des dépôts aussi mobiles par leur nature même et leur venant de tous côtés, pourquoi la même chose ne pourrait-elle pas être pratiquée avec une égale sécurité et avec avantage dans une Caisse Populaire? Ce simple rapprochement suffit pour dissiper toute appréhension.

Il faut aussi se rappeler que l'observation attentive du mouvement des fonds dans les banques d'Epargne proprement dites pendant près d'un siècle démontre à l'évidence que, règle générale, les dépôts, loin de reculer par suite de leur mobilité, s'accroissent d'année en année. Appuyé sur une telle expérience, on peut donc être absolument rassuré sur les effets de la variabilité du capital.

Mais il y a un autre motif d'être sans crainte à cet égard, c'est que les parts sociales représentent surtout l'épargne faite en vue d'un besoin lointain; elles sont, par conséquent, peu exposées à être retirées subitement ou fréquemment entamées.

Reste un dernier point que nous allons examiner, celui de la confiance des sociétaires. Ici cette confiance est réciproque et ils doivent en trouver la raison d'être en eux-mêmes ce qui n'existe pas pour les actionnaires des compagnies.

Dans la Caisse, le contrôle personnel est direct et facile à exercer. Dans la compagnie il est beaucoup plus lointain et indirect, les directeurs étant revêtus de pouvoirs considérables et les actionnaires répandus souvent aux quatre coins du pays, puisqu'il n'y a pas de prescriptions restrictives quant au territoire social, ne peuvent guère se rendre compte exactement de ce qui se passe. Il y a donc lieu d'être beaucoup plus confiant dans le premier cas que dans le second.

L'expérience faite ailleurs dans les milieux les plus divers et dans des milliers de cas démontre la parfaite exactitude de cette affirmation.

Mais une expérimentation analogue, quoique faite dans des conditions beaucoup moins rassurantes à certains égards, nous a servi de type pour cette innovation dans le régime du crédit populaire. Ayant étudié avec soin le système des Banques d'Epargne mutuelles de plusieurs Etats de la république voisine, et nous être rendu compte des résultats obtenus, nous avons cru y voir la base qu'il fallait adopter ici pour ces cellules économiques d'un caractère exclusivement paroissial. La plupart des Banques d'Epargne des Etats de la Nouvelle-Angleterre entre autres, fonctionnent sans capital propre pour garantir les déposants, c'est-à-dire, qu'il n'y a pas d'actionnaires responsables. Tout le système repose sur l'honnêteté et la bonne foi des philanthropes, au nombre de vingt au moins, qui organisent la Banque. Seuls ils ont le droit de choisir dans leurs rangs les officiers et les administrateurs qui doivent gérer les fonds que le public leur confie. Les frais de gestion payés, tous les profits retournent aux déposants, moins un très faible pourcentage destiné par une accumulation successive à former un fonds de garantie protégeant l'intégralité des dépôts, mais ce fonds ne doit pas, d'après la loi, dépasser le dix pour cent—c'est le maximum—de la totalité moyenne actuelle des dépôts. Ces directeurs et philanthropes n'engagent nullement leur responsabilité personnelle ou financière. Il va sans dire que dans les cas ordinaires de vol ou d'abus de confiance dont ils pourraient se rendre coupables au préjudice des déposants, ils seraient atteints et punis suivant la loi générale, mais pas davantage.

Voilà le système adopté par les six cents Banques d'Epargne des Etats de la Nouvelle-Angleterre et d'ailleurs. Il y fonctionne depuis plus de soixante-et-dix ans. On dira peut-être que c'est là une base bien fragile et qu'elle n'a pas dû inspirer confiance au public. Que l'on se détrompe, car les résultats démontrent tout le contraire. Leur nombre en 1911, était de 635, ayant une clientèle de 7,690,973 déposants, et des dépôts s'élevant à la somme énorme de ($3,458,-883,612) trois milliards, quatre cent cinquante-huit millions, huit cent quarte-vingt-trois mille, six cent douze piastres.

Peut-on avoir une meilleure preuve de l'entière confiance du public dans ces banques, malgré la forme qu'elles ont adoptée?

Il nous a semblé que l'on pouvait s'autoriser de cet exemple concluant pour élargir la base de l'organisme économique que nous désirions créer ici et qui, sous les autres rapports, est similaire à ceux de l'Europe, sans craindre pour cela un insuccès.

Nous verrons plus loin que le régime décrit ci-haut est encore fortifié par la création d'un patrimoine social considérable, appartenant en propre à la Caisse et à jamais indivisible parmi les sociétaires.

L'EPARGNE

Passons maintenant au service de l'épargne proprement dite. Tout d'abord, il faut remarquer qu'on ne peut déposer un sou a la Caisse Populaire si on n'en fait pas partie comme sociétaire.

Les sociétaires peuvent donc confier à leur caisse les économies qu'ils prévoient devoir retirer dans un temps plus ou moins court, peut-être quelques jours seulement après les avoir déposées. Il est très désirable que ces économies soient faites, car elles permettront de payer sans retard les dépenses du ménage, comme par exemple le loyer, les taxes, les cotisations aux sociétés de secours mutuels, etc. Elles offrent l'inestimable avantage de faire l'achat en gros de provisions pour la saison d'hiver, ou de parer aux autres besoins dus à des circonstances qui ne se présentent que par exception, mais que l'on peut aisément prévoir, naisances, mariages, etc. Ces économies, sagement pratiquées par petits prélèvements sur les gages de chaque semaine ou de chaque quinzaine ou sur les rentrées de fonds éventuelles, mettront en état de faire face à ces obligations sans gêne et sans recourir au funeste crédit, à l'endettement si ruineux chez le marchand ou le fournisseur. Sans cette prévoyance on se trouve de court, on s'endette inconsidérément en achetant plus qu'il faut ou plus que ses moyens. C'est si tentant, "c'est pour marquer." Mais vient le jour où il faut payer, et ce jour-là on trouve que le compte monte bien haut, on s'inquiète, si on ne chicane pas le marchand, l'accusant de s'être trompé en chargeant des effets qu'on n'a pas eus, toute la kyrielle des récriminations usitées en pareil cas. Tout cela est évité par l'accumulation lente mais sûre des sommes pouvant satisfaire à ces besoins, sans compter l'économie réalisée par le paiement au comptant, car on y regarde de plus près quand on paie de suite et on n'achète que pour l'argent qu'on a.

L'épargne proprement dite est toujours retirable en n'importe quel temps, et s'il y a un avis exigé, il est très court, quelques jours à peine, afin de protéger la Caisse contre toute surprise. Ici encore la sagesse commande de se garer contre l'imprévu par un avis et aussi en gardant un montant qui permet de faire face à toutes les demandes. Du reste, les nouveaux dépôts suffisent d'ordinaire et amplement à combler les vides. Donc, derrière cette triple muraille les déposants et la Caisse peuvent dormir tranquilles, étant certains que rien n'arrivera pour troubler la marche normale des opérations.

L'ADMINISTATION DE LA CAISSE

Voilà la Caisse pourvue de fonds; qui va les administrer? Les officiers que les sociétaires vont se choisir librement, même au scrutin secret s'ils le veulent. Ces officiers sont nommés par l'Assemblée Générale de tous les sociétaires: nouvelle garantie donnée à tous les intéressés, puisque pour être déposant, il faut d'abord être sociétaire, et que chacun n'a qu'un seul vote, peu importe le nombre de parts qu'il a souscrites et payées. Tous sont donc sur un pied de parfaite égalité, contrairement à ce qui se passe dans les autres sociétés, où les actionnaires ont autant de votes qu'ils ont d'actions. Cette multiplicité du vote permet aux riches, aux gros actionnaires, d'écraser le pauvre, le petit actionnaire, ce qui n'est guère rassurant. Qu'on ne l'oublie jamais, la Caisse Populaire est une association de personnes, non de capitaux, d'où il suit rigoureusement que ce sont les personnes qui dominent, non les piastres. Voilà pourquoi chaque membre n'a qu'un seul vote.

L'administration est confiée à ces officiers, mais cela ne veut pas dire qu'ils ont l'autorité absolue de faire à leur guise. Au contraire, c'est toujours l'Assemblée Générale composée de tous les sociétaires qui reste maîtresse, et les officiers ne sont que ses serviteurs sujets à un contrôle constant et direct. Leurs pouvoirs sont très limités et s'ils les outrepassent, ils le font à leur risque et péril, c'est-à-dire qu'ils sont alors personnelement responsables de toute violation de leur mandat.

(*A suivre*)

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

LA TOMBE INCONNUE

(*Conte de la Toussaint*)

I

Un rai de soleil filtrait aux rideaux. Mlle Elise Moriset, en ouvrant les yeux, sentit, avec la clarté descendue en elle, une joie très douce. Dans le secteur lumineux qui tombait juste sur son lit, dorant une partie du drap, un monde frémissant d'atomes tourbillonnait; la petite chambre, derrière, montra dans la pénombre ses murs nus décorés seulement d'un pastel et de quelques miniatures, ses deux fauteuils au coin de la cheminée, pareils sous leurs housses à de vieilles parentes immobiles et raides, la petite commode d'acajou Empire, l'abat-jour vert d'une lampe, une corbeille à ouvrage bien rangés—tout un cadre simple minutieux, propret.

Au mouvement que fit Mlle Elise, un angora superbe, le dos en demi-cercle dans un ronron qui hérissait sa fourrure rousse et tigrée, sauta d'un bond sur l'édredon et vint, en étirant ses griffes, pattes tendues, se coucher contre le cou de sa maîtresse. Il lui cognait amicalement le menton avec son petit museau froid, puis, en bon fils, il se mit à la lécher, comme chaque matin, de sa langue rose et râpeuse. Mais elle dit seulement: "Bonjour, bonjour, Rouget! Je n'ai pas le temps aujourd'hui....." Et levée en un clin d'œil, à demi vêtue, leste, rajeunie de vingt ans, elle allait et venait par la chambre où, rideaux ouverts, tout le soleil entrait.

C'était une aimable vieille fille que Mlle Moriset. Orpheline de père et de mère, recueillie par une de ses cousines, elle avait quitté très jeune le village de Bretagne où elle était née. Elle pouvait bien avoir aujourd'hui cinquante ans, et il y en avait plus de trente qu'elle habitait, derrière le Champ-de-Mars, un humble premier étage de trois pièces, dans une maison silencieuse de la plaine de Grenelle, au milieu de jardins maraîchers. Depuis beau temps, la cousine était morte. Elise en avait hérité les meubles de sa chambre, dix-huit cents francs de rente viagère et beaucoup d'innocentes manies.

Elle poussa la porte de la cuisine, ouvrit toute grande la fenêtre. Sur le buffet de bois blanc, des canaris en cage battaient des ailes. Elle accrocha en dehors leur minuscule chalet de fil de fer. A petits cris, les oiseaux saluaient l'air vif, le jour. Vite, avec des gestes distraits, elle renouvela l'échaudé, l'os de seiche, remplit d'eau les godets. Visiblement elle poursuivait une rêverie intime, le visage heureux et grave. Elle contempla les vastes jardins aux plants réguliers de légumes, l'alignement des cloches luisantes sous le soleil. Il faisait presque tiède. Au loin, de la brume flottait et, sous la lumière matinale, l'azur frais de novembre resplendit.

Elle adressa un signe d'amitié à deux de ses voisines et sourit en admirant la douceur de cette belle journée. Des cloches indistinctes, du côté de l'église, carillonnaient, semant à travers le ciel l'annonce de la Toussaint. Elle eut un regard furtif à sa glace,—allons! elle ne paraissait pas si vieille, avec ses boucles encore blondes, ses joues roses finement ridées, ses bons yeux bleus! — puis elle prit ses gants, son en tout-cas, un petit sac contenant son porte-monnaie, un sécateur et ses clefs, et, baisant Rouget entre les deux oreilles, elle se mit en route, aussi légère qu'une jeune fille.

—Voilà Mlle Moriset qui va voir ses morts, dit la concierge en la voyant passer.

Et comme elle bénéficiait des menus cadeaux d'Elise, la grosse femme ajouta :

—Un vrai cœur d'or !

Ses morts! Elise, en effet, allait voir ses morts... Tout un roman, cette simple phrase.

Elle prit le chemin du cimetière d'Issy, où la cousine était enterrée. Depuis trente ans, chaque 1er novembre elle faisait ce pèlerinage. Un peu avant d'arriver, elle achetait un bouquet d'immortelles neuves; longuement, elle s'agenouillait au bord de l'étroite dalle, remplaçait les immortelles fanées, et devant l'humble tombe entretenue avec un soin pieux, elle songeait toujours à sa triste, à sa solitaire vie perdue au milieu de la foule, dans l'immense ville indifférente, au peu qu'elle était, au néant qu'elle serait.

II

Elle se revit à la Toussaint d'il y a sept ans. Quelles amères réflexions elle lui avait suggérées, ce matin-là, sa misérable existence, veuve de toute affection, de toute passion! Comme elle s'était sentie une pauvre chose inutile, abandonnée! Puis elle se revit entrant l'après-midi, afin de tromper, de distraire un peu sa détresse, dans un des grands cimetières de Paris, pleins ce jour-là d'un foule de parents, de curieux, d'amis.

A ce souvenir, une émotion d'une extraordinaire douceur l'envahit, et, chemin faisant, elle se remémora pour la centième fois l'étrange, la tuochante aventure.

Il faisait un temps comme aujourd'hui, une de ces admirables journées d'automne ou l'éclat de l'été s'attarde, avant de se décider à mourir. Et plus désemparée, plus seule encore que de coutume, elle était comme cela, sans but, au cimetière Montparnasse. Pourquoi ce cimetière plutôt qu'un autre ? Simplement parce que après déjeuner sa promenade mélancolique l'avait menée dans ces parages, et que, voyant des gens se diriger vers les grands murs funèbres, franchir la porte de fer, elle les avait suivis. A quel imperceptible fil, à quel souffle imprévu tiennent les plus graves de nos actions! Il suffit d'un pas au hasard dans un sens ou dans l'autre pour modifier entièrement une vie.

III

Le long des avenues, partout, dans la verdure noire des cyprès, éclatait la blancheur crue des mausolées. L'odeur amère du buis se mêlait au parfum des dernières roses. Des chrysanthèmes cuivre, blancs, roses, mauve, par gerbes, par bottes, par jonchées, fleurissaient l'immense jardin et, sur le gazon frais tondu, les perles des couronnes étincelaient au soleil. Bien vite la solennité du lieu, la curiosité amusée de cette foule en promenade, ces attendrissements de badauds avaient mis le comble à son amertume découragée. Et puis l'orgueilleux apparat des tombes lourdes, chapelles ou temples érigeant leurs murs de marbre et leurs portes de bronze, la somptuosité des inscriptions dorées, tout le mensonge de la société perpétuant jusque dans la mort les vanités de la vie !

Les yeux brouillés, le cœur gros, elle s'était alors engagée dans une petite allée presque déserte. Et longtemps, longtemps, sans s'arrêter, sans voir, elle avait marché devant elle. Soudain, dans un coin presque abandonné, à deux pas de la fosse commune, elle remarquait une petite tombe obscure, mangée d'herbe, visible au seul renflement de la terre et à une croix de bois renversée.

Elle s'était approchée, émue. Qui reposait là ? L'abandon d'une telle sépulture remua son cœur. Elle songeait au cimetière de campagne où ses parents dormaient, à son père et à sa mère qu'elle n'avait point connus. Leur tombe, sans doute, ressemblait à celle-là : nulle barrière, la terre inégale, une croix renversée, de l'herbe... Et penchée sur la tombe inconnue, elle avait, d'une main tremblante, re dressé la croix. En lettres blanches presque effacées, un nom pouvait se lire encore : "*Henri C...* 1845-1871."

IV

Plus d'une heure elle était restée ainsi, immobile, rêvant, à cette place. Un frisson de froid la rappelant à elle, Elise vit le soleil à demi disparu, l'azur brumeux, et, moins triste, elle reprit dans l'après-midi finissante, le chemin de Grenelle. Il lui semblait qu'il y avait au fond de son âme quelque chose de changé. Quoi donc ? Elle ne savait pas. Mais un intérêt nouveau la rattachait aux choses; le mouvement de la rue l'intéressa; elle ne se sentait plus seule.

Plusieurs jours de suite, elle revint au cimetière. Elle reprenait d'elle-même la petite allée déserte, elle arrivait au carré d'herbe drue. Et chaque fois elle se prenait à la même songerie, demeurait là des heures. Son cœur de vieille fille, où bouillonnait une source vierge, s'éprit de la tombe inconnue. Elle n'avait jamais aimé personne. Elle aima cette mémoire abandonée. Elle eut pour l'être mystérieux qui reposait là, pour ce mort et pour cette tombe, une affection qui peu à peu grandit, devint un culte à la fois absurde et touchant, où elle apportait des délicatesses de sœur et de mère, tout le trésor intact de sa tendresse.

Les gardiens finirent par la connaître. Ils la saluaient avec politesse lorsqu'elle apparaissait au détour de l'allée, avec ses boucles blondes, ses joues roses finement ridées, ses bons yeux bleus. Bientôt une grille peinte en brun entoura le rectangle mortuaire. Elle fit raser l'herbe, planter des chrysanthèmes. Une croix de fer s'éleva sur les débris de l'autre, et le socle de pierre porta, gravé sur un cartouche, le nom qu'elle aimait à se répéter: *Henri C...*, et la double date: 1845-1871.

Dès lors, l'existence lui devint moins à charge. Elle ne s'ennuya plus. Ses canaris, son chat furent les confidents de sa constante pensée. Il y eut de l'idéal dans sa vie, un peu de rêve qui transfigurait la pauvre réalité quotidienne.

Cet Henri C...., quel homme était-ce? Dans quel milieu vivait-il? Que faisait-il? Quelles étaient ses idées? Ses goûts? Elle l'imaginait tour à tour grand, petit, blond, brun... Qu'étaient devenus ses parents? Sans doute un orphelin comme elle, quelque infortuné qui avait vécu seul et, mort, demeurait abandonné comme elle le serait elle-même, un jour.... Le malheureux! disparu en pleine jeunesse, à vingt-cinq ans! Elle se le représenta décidément de taille moyenne, une moustache blonde, des yeux noirs, des cheveux châtains. Il avait un air de grâce et de fierté. Elise incarnait en lui le songe éternel. Et maintenant il aurait à peu près le même âge qu'elle; ils vielliraient côte à côte, s'aimant toujours. Elle en vint à le regretter comme un ami réel: elle porta, dans sa robe noire, un peu de son deuil.

Puis ses visites petit à petit s'espacèrent. Elle se laissa aller, de nouveau, au courant monotone des heures. Mais par les longues soirées d'hiver, entre ses canaris et son chat, lorsque, sous l'abat-jour vert de la lampe, elle attirait d'un geste machinal sa corbeille à ouvrage, l'image d'Henri C... se mêlait dans ses méditations à celle de la vieille cousine et elle sentait autour d'elle comme l'invisible tressaillement de deux chères présences.

C'est pourquoi, ce matin, ainsi que chaque année depuis six ans, Mlle Moriset, saluant d'un cœur joyeux le premier soleil de novembre, s'était mise en route, toute rajeunie. Au cimetière d'Issy, au cimetière Montparnasse, elle allait voir ses morts, porter à tous deux les fleurs divines du souvenir. Sur la tombe de sa cousine elle déposait un bouquet d'immortelles touchantes et sèches comme son amitié, et sur la tombe inconnue un bouquet de violettes vivantes et parfumées comme son humble amour.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

Les Jours se suivent

Gilbert est monté avec un passager à 5,795 mètres, et à 4,348 mètres avec deux passagers...

Quand ils gagnent ainsi le plein ciel, les aviateurs doivent être assez occupés par la direction de leur machine pour ne pas penser à beaucoup d'autres choses. Mais les passagers? A quoi rêvent les passagers ?

Un journaliste anglais, qui a fait une enquête là-dessus, nous avertit qu'il faut, même à cette hauteur, distinguer entre les sexes. En général, les hommes ne sont pas du tout rassurés; ils se cramponnent à leur siège, et n'ont qu'une pensée nette: atterrir au plus vite. Les femmes, au contraire, demeurent souriantes et font des signes aux oiseaux. La vitesse les grise, et, dès que l'appareil "chahute," elles rient aux éclats comme dans les glissades des montagnes russes.

D'où vient cette différence? Les femmes sont-elles si légères qu'elles sont toujours prêtes à se faire enlever? Ou tellement inconscientes qu'elles n'ont même pas le sentiment du danger? C'est ce que disent déjà les misogynes.

Faut-il au contraire admettre que presque toujours la femme est plus intrépide que l'homme? Ou sa bravoure, dans ce cas spécial, tient-elle tout bonnement à la confiance absolue que lui inspire son compagnon ?

Arrêtons-nous à cette hypothèse qui ménage suffisamment l'orgueil viril.

GUSTAVE TÉRY.

Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné signées et marquées "Tender for Pile Protection Work at Rainy River, Ont.," seront reçues à cet office jusqu'au 1er novembre, 1913, à 4 hrs. après dîner, pour le travail de protection d'un pilier à Rainy River, Thunder Bay and Rainy River, Ont.

Les plans, spécifications et formes de contrat peuvent être vus et des blancs de contrat peuvent être obtenus à ce département et aux offices de F. Y. Harcourt, Esq., Ingénieur du district, Port Arthur, Ont., J. G. Sing, Ingénieur de district, Confederation Life Building, Toronto, Ont., et sur application au maître de Poste, à Fort Francis, Ont.

Les soumisisonnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des siumissions faites sur les formules impirmées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire le désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et acepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 6 septembre 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—1

LE MONUMENT LAVERENDRYE

Conférence donnée, le 16 octobre, par M. Noël Bernier, devant le Congrès des Instituteurs Bilingues, et publiée à la demande du congrès, pour fins de propagande.

(Suite)

L'idée de ce monument, après avoir été ajournée pendant longtemps , fut réveillée dans un conventum d'élèves tenu au collège de Saint-Boniface en août 1909. Un peu plus tard la Société Historique de Saint-Boniface prit à son compte le projet de ce conventum d'élèves et s'organisa, cette fois vigoureusement. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, président de la Société, suit avec intérêt les travaux du comité préposé à l'érection de ce monument. Le président du comité est M. le Juge Prud'homme, dont la science historique nous est très précieuse, et qui nous ouvre son bureau à l'hôtel-de-ville environ une fois par mois; et je puis vous assurer que dans ce bureau il se fait un travail très sérieux. Vous pouvez du reste en juger par vous-même. Voici où nous en sommes : Ce monument sera en bronze, sur piédestal en pierre. Nous sommes en communication avec des sculpteurs de renom, tels que M. Hébert, M. Brunet, et d'autres, de Montréal. On installera très probablement ce monument à l'endroit qui avait été indiqué par Monseigneur Taché et ses contemporains, c'est-à-dire sur le terrain où est situé le couvent des Carmélites, qui fut d'abord le collège de Saint-Boniface, et plus tard l'Académie Provencher. Le monument fera face à l'avenue Taché, à la rivière Rouge et au pont nouveau qui reliera avant deux ans Saint-Boniface à Winnipeg. Ce terrain appartient à la Corporation Archiépiscopale; nous avons demandé au Conseil-deVille de Saint-Boniface de l'acheter ou de le louer à long terme. La ville ayant acquis cette propriété, en fera un parc public, où la Société Historique élèvera le monument, qu'elle présentera ensuite aux citoyens. Ce sera donc une place publique, une propriété publique, embellie et entretenue par la ville. On y fera probablement des parterres, des jets d'eau, des allées d'arbres.

Ce monument coûtera environ $80,000.00, le terrain compris. La ville de Saint-Boniface fournissant le terrain au coût approximatif de $50,000.00, il nous reste à trouver $30,000.00 pour le monument proprement dit. Là-dessus nous avons en caisse une somme déjà assez intéressante dont $1,000 données par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. D'autres dons de $100 chaucun sont aussi assez nombreux. Les autres souscriptions varient de $100 jusqu'à la modique somme de 50 sous. Nous comptons demander de l'aide aux deux gouvernements de Winnipeg et d'Ottawa. Nous nous attendons à quelque chose de substantiel; l'honorable premier ministre de la province, que nous avons visité l'an dernier, nous a reçus très aimablement; et il nous invita à revenir au gouvernement aussitôt que nous serions en mesure de montrer un travail substantiel, capable de le renseigner sur la somme qu'il peut raisonnablement nous attribuer dans les subsides. Avec le terrain acquis, avec plusieurs milliers de piastres en caisse, avec un estimé et des croquis du monument, avec en plus, de nombreuses lettres d'approbation que le comité s'est procuré des Anglais protestants les plus considérable de la province, nous croyons être en droit de nous adresser de nouveau au gouvernement. S'il y a des ministres dans l'assistance, je leur donne donc avis de notre visite d'ici quelques semaines, peut-être d'ici quelques jours!

* * *

Il était de haute convenance, Mesdames et Messieurs, que ce sujet fut traité devant un congrès d'instituteurs français de cette province. Je le répète, c'est grand honneur et grand privilège pour moi d'avoir été appelé à ce rôle et j'en remercie de tout mon cœur mes excellents amis MM. Goulet et Potvin, qui m'ont sans doute valu cette invitation.

Par le corps enseignant, la Société Historique a le moyen de parler à la presque totalité des groupes français du Manitoba; et il est important que tous les groupes français du Manitoba s'intéressent à cette œuvre, car si nous comptons, et avec raison, je crois, sur les gouvernements, sur la ville de Saint-Boniface et sur la Corporation Archiépiscopale, qui se défait de son terrain à très bas prix sachant qu'elle pourrait en tirer plus tard une véritable fortune, il est clair que les gouvernements et les corporations ne peuvent tout faire; il faut la coopération des individus. Dans l'ordre ordinaire des choses se sont les individus qui devraient contribuer le gros de la somme voulue.

Je ne me permettrez pas, Mesdames et Messieurs, de vous indiquer quelle méthode vous devez adopter pour prélever des fonds. Chaque localité a ses conditions spéciales. Je n'ai qu'un mot à vous dire: entendez-vous avec le dévoué et si actif secrétaire du comité, M. l'abbé Lamy, de l'archevêché ; consultez les parents des élèves, consultez les élèves eux-mêmes. Que votre propagande revête la forme qu'elle voudra: demande d'argent pure et simple, séances dramatiques, tombolas, tout ce que vous voudrez qui donnera de beaux écus sonnants.

Soyez certains que le concours de tous et de chacun est essentiel, car maintenant que nous avons commencé cette œuvre, il faut la finir. C'est Catherine de Medicis, je crois, qui disait d'une œuvre commencée, mais non terminée: "C'est bien taillé, mais il faut coudre maintenant."

Il faut que chacun parmi vous et parmi nous fasse de ce projet son œuvre personnelle. Il faudrait que chaque homme et chaque femme de langue française fût capable de dire plus tard en passant près de ce monument: "Moi aussi j'y ai contribué. Il y a dans cette statue quelque chose de mon effort, quelque chose qui m'appartient. Je me suis dérangé, je me suis remué un peu, si vous me permettez le mot, pour que ce bronze soit ici." Si chaque famille, si chaque personne se met ainsi en mesure de pouvoir se considérer comme l'un des artisans de cette œuvre, nous n'aurons pas seulement une froide statue qui rappellera un passé illustre, mais lointain; nous n'aurons pas seulement une réminiscence d'un personnage fugitivement sympathique à nos cœurs toujours accaparés par les multiples soucis du jour, mais nous aurons un monument *qui parlera*, un monument qui nous donnera de singulières leçons.

Pour arriver à intéresser l'opinion publique à nos travaux, nous nous proposons de faire une plus grande diffusion de littérature que nous ne l'avons fait dans le passé. Les RR. PP. Jésuites avaient réussi, lors de la découverte du Fort Saint Charles, en 1908, à créer un véritable mouvement d'enthousiasme. On peut même retracer aux conférences qui furent faites et aux écrits qui furent publiés alors la reprise définitive du projet. Il nous faut de nouveau intéresser les familles; il faut apprendre à tous ce que c'est que LaVérendye, en reconstituant sa physionomie de telle sorte que ce ne sera plus seulement une figure d'histoire, mais quelqu'un de bien actuel par la connaissance que nous aurons de son œuvre et par la sympathie raisonnée que nous aurons pour sa mémoire.

Et quand viendra l'inauguration du monument, les sculpteurs, la Société Historique, les orateurs, auront devant eux, non pas une foule passive et curieuse, amenée là par le brillant du spectacle et l'éclat des fanfares, mais une foule dont la ferveur patriotique sera créée avant qu'on lui parle, —une foule qui sera vennue là d'elle-même, pour accomplir un grand acte patriotique. Il faudrait faire de cette démonstration un événement sans précédent dans le Manitoba français, un véritable événement historique, quelque chose qui rappellera, mais qui surpassera, parce que nous sommes plus nombreux, le déploiement qui s'est fait à Saint-Boniface lors de la dédicace de notre cathédrale en 1908; quelque chose qui sera un pèlerinage vers le passé et un cri d'espérance vers l'avenir; une espèce de communion de foi religieuse et patriotique, le point de départ d'une vie nationale plus fière, plus vigoureuse et plus confiante.

Ce sera par excellence le jour des grandes résolutions,—résolutions que ce jour nous inspirera. C'est par là que le monument LaVérendrye cessera d'être une vaine décoration et une platonique louange; et c'est pour cela surtout,—c'est parce que ce monument sera un enseignement et l'occasion d'un grand ralliement, que nous vous demandons surtout d'y coopérer. Il nous faudra en ce jour prendre la résolution, non seulement de nous faire estimer à cause de nos origines honorables et du passé des ancêtres, mais de nous faire estimer à cause de nous-mêmes: nous faire estimer des autres races par la droiture de nos cœurs, par la distinction de notre intelligence, par nos bonnes manières, par notre langage soigné, par notre esprit de travail, par notre désir d'être au premier rang parmi toutes les races de ce pays, où il n'y a que ceux qui sont robustes qui peuvent espérer se tenir debout dans l'avenir.

Nous avons parlé des manières et du langage. LaVérendrye et ses fils étaient des gentilshommes. Ils faisaient partie de cette noblesse canadienne-française dont parlait Louis XIV et qui perpétuait en la Nouvelle France la belle *honnêteté* de la vieille France. LaVérendrye et ses fils ont donc versé ici non seulement du sang et des larmes, mais aussi un peu de cette grande distinction française, un peu de cette grâce et de cette galanterie de langage et de procédé qui sont l'apanage des hommes de race franque. C'est une erreur de croire que notre origine française nous nuira bien longtemps dans ce pays si nous savons être dignes de notre sang. Le rang occupé par le français dans le monde entier défend à ceux, parmi les autres nationalités, qui ont la prétention d'être instruits, de mépriser ce qui est français. Et nous, Français, pouvons qualifier sans cérémonie de barbares et d'ignorants ceux qui font la moue sur la langue française et les français. Et vous verrez que le fanatisme diminuera dans l'Ontario et dans l'Ouest à mesure que l'Ontario et l'Ouest s'instruiront. En Angleterre, où l'on étudie, où l'on *sait*, où l'on professe le classicisme, on ne connait guère les accès de francophobie stupide qui font hurler nos loups d'Amérique. L'Angleterre aura bien contre la France, à certaines heures de rivalité, des mouvements de colère ou même de haine, mais de dédain, jamais! Car la France et le génie français sont trop forts pour que ceux qui les connaissent les dédaignent. Nous, français du Canada, français de l'ouest, mettons-nous en mesure de prouver que notre filiation est toujours là et que nous participons toujours du génie français. Le jour où chaque canadien-français se sera discipliné sérieusement et définitivement dans les qualités de travail, de probité indéfectible, de distinction, de telle manière que son contact deviendra toujours agréable, on aura immensément contribué à faire disparaître le fanatisme contre nous. Mettons de notre côté l'opinion anglaise éclairée, et le reste ne tardera pas à suivre.

Quand je dis que nous devons nous efforcer de primer, ce n'est pas de la littérature ou du sentiment que je fais; je parle sous l'empire de la conviction. Soyons sincères avec nous-mêmes : admettons que nous baissons trop facilement la tête devant les reproches qu'on nous fait de manquer de qualités pratiques. Jusqu'à des Canadiens-français qui se permettent de douter ainsi de leur race! C'est une immense calomnie. Je n'accepte pas pour ma race les seules qualités de l'idéal, de l'enthousiasme, du beau, un certain talent naturel facile: ce sont des qualités de race latine, mais la race latine a aussi d'autres qualités, des qualités pratiques, pour nous servir du langage à la mode. Voyez la France. Il n'y a pas de pays au monde qui soit plus idéaliste. La France a fait des guerres d'idées, elle a fait les croisades, elle s'est battue pour la simple civilisation et la paix des peuples. C'est de la chevalerie cela. Notre ancienne mère-patrie est aussi par excellence la terre de la science et des beaux arts; elle ne compte plus ses philosophes, ses historiens, ses littérateurs, ses mathématiciens, ses musiciens ,ses peintres, ses sculpteurs. Mais si elle produit la plus belle pièce de littérature, le plus beau morceau de musique, la plus belle poésie, cela ne l'empêche nullement de produire aussi la plus belle marchandise qui soit au monde: la soie, la porcelaine, la tapisserie, l'orfèvrerie, les instruments de précision, voilà des industries qui se rattachent intimement à l'art, mais qui donnent aussi à la France chaque année des millions de francs. Dans les autres domaines, qui exigent la science, mais qui demandent aussi la Quantité, la France brille encore. Elle possède les plus grands vignobles du monde. Ses terres, il est bon de le savoir, produisent deux fois plus de blé à l'heure actuelle que nos provinces réunies du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. La France reconstitue continuellement ses forêts, elle renouvelle ses champs, elle convertit les marécages en terres fertiles. Nous avons vu nous-mêmes en France un pays qui était autrefois un marais et qu'on a transformé en une forêt de pin qui a rendu la richesse à une région jadis pauvre et insalubre. Il n'y a pas de pays, sauf la Belgique peut-être, ou l'économie politique soit plus saine. Enfin, la France est en proportion de sa population, l'un des pays les plus riches du monde.

Je vous ai donné ces détails, un peu étrangers à mon sujet, pour vous faire la preuve une fois de plus que le génie français vaut le génie de n'importe quelle autre nation, même au point de vue du sens pratique et des affaires.

Nous nous réclamons du génie français et il n'y a pas de raison pour que ce qui se passe en Europe ne se renouvelle pas ici au Canada. Les Canadiens-français eux-mêmes ont montré que le génie français d'Amérique ne diffère pas du génie français d'Europe. Nous ne sommes pas aussi avancés que nos frères de France, mais nous avons prouvé que nous tenons de race. On dit que les Canadiens-français sont des arriérés; ce n'est pas exact. Nous sommes rendus aussi loin comme développement national qu'on peut l'être, du moment qu'on tient compte des circonstances qui environnent la vie des peuples. Lors de la conquête, nos pères n'avaient ni agriculture organisée, ni chemins de fer, ni argent, ni relations, ni instrutcion, ni protecteurs. Les canadiens durent se créer pièce par pièce leurs moyens d'existence et leur organisation nationale. Ils commencèrent par labourer leurs champs pour en tirer leur nourriture. Faute de moyens de communication avec le monde extérieur ,ils s'habituèrent à trouver sur leurs terres ou dans un rayon très petit, les choses nécessaires à leur vie. C'est ainsi qu'ils tirèrent le lin de leurs champs et la laine de leurs troupeaux. Leurs meubles étaient fabriqués sur place. Dans leurs modestes maisons, faites d'arbres équarris et de chaux, on ne trouvait ni armoires, ni tables ni, fauteuils Renaissance, Louis XVI ou Empire, ni Gobeliers, ni tableaux rares, La vie était simple. Nos pères trouvèrent cependant le moyen de construire des écoles, et cela sans le secours de l'état, cet état souverain qui ne fit à peu près rien pour l'éducation de la province de Québec entre 1760, date de la Conquête, et 1841, date de l'Union. Il est bon de rappeler cela à ceux qui viennent toujours nous fatiguer les oreilles avec l'instruction obligatoire.

Un peu plus tard commença la fondation des collèges. Ces collèges eurent presque tous pour fondateurs des prêtres, qui travaillèrent toute leur vie pour accumuler la somme nécessaire. Petit à petit la vie municipale s'organisa. On fit des routes qui relièrent entre elles un certain nombre de paroisses le long du fleuve Saint Laurent. Ces cultivateurs, travaillant beaucoup et dépensant peu, accumulèrent des sommes qui, prises séparément ne représentaient pas grand chose, mais qui, accumulées, constituèrent une fortune considérable,—considérable surtout par le bon usage qu'on devait en faire. On s'habitua peu à peu au commerce. Il faut retracer jusqu'au travail ardu de nos pères, laboureurs, pêcheurs, marchands primitiés, la prospérité actuelle de nos hommes d'affaires de Montréal et de Québec, car ces hommes d'affaires n'eurent pour toute ressource que l'expérience et le capital qui leur furent ainsi laissés. Même heureux que les anglais d'Ontario et de la province de Québec, qui étaient des immigrés ou des fils d'immigrés d'Angleterre, les Canadiens-français ont été privés pendant longtemps de comptoirs où emprunter, ce qui retarda, on le conçoit, le développement de leur éducation commerciale, de leur richesse et de leur progrès dans les autres branches, que ces branches s'apellent les études, les arts ou les affaires. C'est ce qui explique très clairement, je crois, pourquoi les Canadiens-français ne se sont pas appliqués plus tôt aux sciences pratiques, telles que le génie civil; pourquoi ils sont entrés tardivement dans l'industrie manufacturière, le commerce et les banques. Mais aujourd'hui nous avons notre très large proportion d'ingénieurs, de banquiers, de directeurs de compagnie, de grands marchands et de millionnaires. La richesse des Canadiens-français de Montréol, en particulier, est extraordinaire. Cette richesse augmente tous les jours et avec elle apparaissent aussi de plus en plus des dispositions pour les travaux intellectuels, le souci de l'art, le raffinement du goût. Ce sera probablement un Canadien-français qui fera le monument de LaVérendrye.

En vous parlant comme je viens de le faire, je sais que je suis sorti du cadre que comporte le titre de cette conférence. Je fais volontiers le sacrifice de la forme littéraire parce que je désirais établir que si nous le voulons, lorsque nous inaugurerons le monument LaVérendrye, nous pourrons proclamer notre confiance en l'avenir sans tomber dans la déclamation. Quand nous exprimerons cette confiance, nous ne ferons pas seulement des phrases creuses, mais nous aurons par devers nous des motifs de croire à notre succès, du moment que nous aurons l'énergie de vouloir travailler.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédes uniquement et occupee par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de sen homestead. Prix, $3,00 l'acre. Devoir —Devra resider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir la preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix. $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Mgr L'ARCHEVEQUE

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface est de retour au Canada. Notre pasteur passera quelques jours à Montréal avant de se rendre à Saint-Boniface. Sa Grandeur a été accompagnée durant la traversée par le Révérend Père Lecompte, S.J., recteur du collège de Saint-Boniface.

Chez Nous et Autour de Nous

On annonce que le dernier rail sur le tronçon Québec-Winnipeg, du Transcontinental National, sera posé d'ici quelques semaines, et que l'inauguration officielle de toute cette ligne pourra se faire à l'automne de 1914.

Madame Joseph Hogue, de Ashern, Man., est en visite chez sa mère, Madame E. Genthon, rue Masson.

M. L. T. Hélie, le magnifique ténor qui s'est fait entendre dernièrement à la cathédrale, vient d'ouvrir une académie de chant au No. 373 de l'avenue Assiniboine, Winnipeg.

On nous prie d'annoncer que la quête de dimanche prochain à la cathédrale, aux trois messes et à vêpres, sera au bénéfice de l'Hospice Taché; cette quête se fait à la requête des Dames Patronnesses.

Il y a quelquetemps, nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur les inconvénients que nous cause le trafic des Joint Railway Terminals au bas de la rue Water, près du viaduc du C.N.R. Plus le temps avance, plus ce trafic devient lourd et cause des èmbarras sans fin au public. Encore une fois, une amélioration s'impose avant longtemps.

Les journaux de Winnipeg nous apprenaient hier soir qu'une bande d'élèves de la Kelvin School ont envahi l'Académie Ste-Marie, vendredi soir et ont parcouru les corridors avoisinant les dortoirs en criant *au feu*. Les religieuses purent cependant contrôler la frayeur des jeunes filles; elles reclamèrent en même temps avec fermeté le départ des auteurs de ce *Halloween* d'un nouveau genre. Les parents des coupables ont présenté des excuses aux Sœurs pour cette gaminerie.

Les étudiants de Winnipeg ont paradé à l'occasion du Halloween vendredi soir. Une fanfare précédait la procession. Il y eut beaucoup de tapage dans les rues, mais du tapage de bon aloi.

Les écluses de Saint Andrews ont été fermées pour l'hiver samedi. On devait les fermer une semaine plus tôt, mais le beau temps et le traffic qui pouvait encore se faire ont déterminé les autorités à donner ce répit de huit jours.

Madame J. R. MacPherson, 206 Furby, a donné naissance à trois enfants, deux filles et un garçon vendredi. Un événement comme celui-là mérite d'être noté, surtout quand il se passe sans encombres.

Les enfonceurs de coffres-forts, qui ont opéré à Winnipeg, à St-Boniface et à Régina sont probablement les mêmes qui viennent de faire sauter le coffre de M. Reimer, à Steinbach.

Tout annonce que les entrées pour Homesteads dans le Manitoba seront plus nombreuses que jamais durant le mois d'octobre. Le Manitoba est par excellence la terre d'avenir dans l'Ouest canadien.

Sur la proposition du camarade Ernest Gagnon, appuyé par le camarade Albert Auger, les membres du Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., ont appris avec un profond chagrin la mort de Monsieur Moïse Jutras, père du camarade Norbert Jutras, et offrent à la famille éprouvée leurs plus sincères condoléances; et que copie de cette résolution soit transmise à la famille Jutras et publiée dans *Le Manitoba* et *La Liberté*.

Un nouveau steamer, fait aux chantiers du gouvernement à Sorel au coût de $150,000, va être envoyé à Selkirk sur le lac Manitoba. Ce bateau va être amené ici en pièces et sera monté à Selkirk. Il servira à la protection de la pêche et au service de l'éclairage sur le lac Winnipeg.

Le service anniversaire de M. l'abbé Raymond Giroux, ancien curé de Ste. Anne, aura lieu mercredi prochain le 12 du courant à Ste. Anne, à 10 heures a.m.

Le Département de l'Intérieur à Ottawa s'occupe beaucoup dans le moment de la protection des forêts de l'ouest. Ainsi on annonce la construction prochaine d'une tour en acier à Riding Mountain. Cette tour, construite sur une élévation considérable et munie de télescopes ayant pour but de signaler le feu à une grande distance. Un système téléphonique sera aussi établi dans la région afin de prévenir les postes établis à cette fin en cas de feu.

Les assises sont ouvertes depuis hier sous la présidence de l'Hon. Juge Prendergast.

La population de la Saskatchewan a perdu environ $1,100,000, en incendies durant les derniers six mois, d'après les rapports officiels.

Un de nos lecteurs qui renouvelle son abonnement nous écrit: "Mes félicitations les plus sincères pour l'agrandissement de votre journal. C'est aujourd'hui l'une des plus intéressantes et des mieux faites parmi nos publications françaises du Canada."

D'après un rapport du gouvernement provincial, environ deux cents milles acres de terrain seront rendus cultivables par les travaux de drainage qui ont été faits cette année dans les districts situés à l'ouest du lac Manitoba dans les municipalités de McCreary, Ste-Rose du Lac et Ochre River.

Un syndicat anglais vient de prendre des options nombreuses près de Manitou. Il y aurait des sources d'huile dans cette partie de la province.

Jamais les villes de Fort William et de Port Arthur n'ont été aussi occupées que cet automne. Chargements de grain de l'Ouest à l'Est, chargements de freight de l'Est à l'Ouest occupent continuellement la navigation.

Environ cent milles de chemin de fer seront construits à la Rivière LaPaix par la Central Canadian Railway Company. Ce chemin sera une partie de la ligne Edmonton, Dunvegan et Colombie Anglaise. On estime que ce sera un grand avantage pour le district de la Rivière LaPaix.

Les épiciers de la ville de Moose Jaw, ont décidé de ne plus faire de crédit après le 15 novembre. Les épiciers veulent se protéger contre la rareté de l'argent.

Le Collège Agricole de Saint-Vital a été ouvert aux élèves mercredi dernier. L'ouverture officielle du collège aura lieu d'ici quelque temps. Ce collège agricole est l'un des plus beaux du Canada.

Les écoles de Winnipeg coûtent à la ville deux millions de piastres par année. Ces chiffres viennent d'être donnés à la presse de Winnipeg par les autorités.

Le banquet de la Manitoba Good Roads Association, tenu mercredi à Winnipeg, a été un grand succès. Plus le temps avance, plus on sent la nécessité de faire de bonnes routes afin de faciliter le trafic.

La rivière Rouge et la rivière Assiniboine commencent à se glacer. Nous serons décidément en hiver d'ici quelques jours.

On n'a pas d'idée du travail qui se fait dans le nord des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan. L'autre jour huit cents bucherons sont passés par Prince-Albert et sont allés travailler dans les chantiers du nord. Mille autres environ perndront la même route durant les quelques semaines qui vont suivre.

Un soi-disant inspecteur de la Electric Street Railway s'est présenté la semaine dernière à diverses résidences de Winnipeg sous prétexte d'examiner les compteurs électriques et les gasomètres. Avis pour Saint-Boniface; on peut demander à ces inspecteurs de montrer leur insigne.

L'assemblée du club des raquettes "Le Voyageur" aura lieu le troisième jeudi de novembre, c'est-à-dire le 20. L'élection des officiers aura lieu le même soir. Il est probable qu'il y aura de la neige cette année, on peut donc préparer ses raquettes.

Cette semaine au Théâtre Walker M. Walker Whiteside présente "The Typhoon", jouant lui-même le rôle du gentilhomme japonais avec manières et habits modernes. La semaine prochaine, comédie musicale "The Pink Lady"; à l'affiche "The Taming of the Shrew" aussi "Twelft Night."

Mardi prochain 11 novembre, à 8 heures p.m., deuxième partie de cartes chez les Artisans Canadiens-français (salle Leclerc.) Le prix des dames est offert par M. le Dr A. Laurendeau et celui des messieurs par le secrétaire, M. J. E. Fontaine. Les amis des Artisans seront les bienvenus.

Sa Grandeur Mgr Béliveau a prêché un éloquent sermon sur les morts, dimanche, à vêpres.

Le Grand Tronc vient de publier des règlements pour la gouverne de ses employés vis-à-vis les nouveaux arrivés au Canada. Ces règlements enjoignent aux employés d'avoir la plus grande politesse pour les immigrants: ne pas les appeler immigrants parce que pour plusieurs c'est un terme qui fait mal a l'oreille; la propreté dans les trains; allumer les lampes à temps le soir; de ne pas perdre patience parce que les nouveaux arrivés ne savent pas tous l'anglais.

Notre Conseil-de-Ville négocie avec la "Winnipeg Electric Railway" qui voudrait nous fournir du gaz. La compagnie exigerait une franchise de 20 ou 25 ans.

Un loup a attaqué et tué un cheval, près de Giroux, la semaine dernière. Ce fait curieux s'est passé près de la ferme Penner, dans le canton Mennonite.

Le Toronto Express a frappé un train de freight, lundi à Moose Jaw, et on rapporte un mort et neuf blessés dans l'accident qui s'en est suivi.

Après Medicine Hat, après Vegreville, après Calgary, après beaucoup d'autres endroits de l'ouest, la ville de Swift Current s'est mise à creuser dans le but de découvrir du gaz. Bow Island, petite ville de l'Alberta, a trouvé, elle aussi, ses puits de gaz mercredi dernier; la ville se propose d'utiliser ce gaz immédiatement.

Pendant un certain temps on croyait que l'ouest n'était qu'une immense étendue deterrains à blé. On y découvre maintenant du charbon, de l'huile, du gaz, de l'or, etc. Quelques-uns vont même jusqu'à dire que l'Alberta deviendra plus tard un pays minier, à cause des gisements énormes qu'on y soupçonne.

La compagnie Guilbault, de Saint-Boniface, vient d'obtenir de la municipalité de Saint-Vital le contrat de deux tuyaux distributeurs d'eau le long des chemins Ste. Marie et Sainte Anne. Le coût du contrat est de $58,000. Ces tuyaux viendront jusqu'à l'aqueduc de la ville de Saint-Boniface, qui fournira l'eau. La distribution de l'eau par aqueduc dans St. Vital va être grandement utile à la population et elle dvera contribuer au développement de ce district.

Sir Rodmond Roblin est de retour d'Ottawa.

L'élection de South-Bruce, Ontario, a tourné contre le gouvernement. Majorité libérale 124.

Maintenant il faudrait faire l'élection de Montcalm, si M. D. A. Lafortune veut faire honneur au défi qu'il avait porté à M. Sévigny et remettre son mandat.

Soyons Prudents

Les sources d'huile qu'on prétend avoir découvertes à Calgary vont inévitablement donner lieu à la création de compagnies qui mettront des actions en vente . Les journaux de Calgary croient que dans l'intérêt de leur ville et dans l'intérêt du public il est bon d'attendre que les recherches soient complètes avant qu'on place des débentures sur le marché.

Il faut être prudent sur ces sollicitations d'argent. L'huile, les mines, les achats de terrain qui rapportent du deux cents et du trois cents pour cent invariablement, voilà des choses contre lesquelles il est bon de se garer. L'Ouest a dépensé bien des millions déjà en croyant trop facilement à des entreprises d'un succès douteux.

Il ne faut pas gater nos chances, soit en dépensant de l'argent dans des entreprises risquées, soit en engageant les autres à nous envoyer de l'argent si nous ne sommes pas capables de donner des dividendes certains pour cet argent.

UNE PROTESTATION

Monsieur le Rédacteur,

Proposé par notre vice-président M. F. Deniset, et secondé par moi, l'Union Nationale Française de l'Ouest vous prie même de publier le texte ci-dessous, envoyé par l'Union Nationale Française de l'Ouest au bureau des Ecoles Bilingues d'Ottawa:

L'Union Nationale Française de l'Ouest suit avec enthousiasme la lutte énergique des Canadiens d'Ontario pour la défense de droits inaliénables et imprescriptibles, qu'une majorité ignorante, déloyale et de mauvaise foi, essaie, mais en vain, de méconnaître.

Comme si les membres intelligents de cette majorité pouvaient douter un instant de la complète inutilité de leurs efforts pour faire disparaître du Canada une langue qui y sera parlée, envers et contre tous, aussi longtemps qu'une bouche, qu'une langue, qu'un cerveau de descendant de France aura le droit d'y vivre.

L'Union Nationale Française de l'Ouest a donc, à l'unanimité, émis le vœu suivant : Que les Canadiens de l'Ontario, unis comme un seul homme, non seulement résistent à leurs ennemis, mais encore les attaquent avec une vigueur et une vaillance toute française.

Avec nos remerciements, agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Union Nationale Française de l'Ouest,

A. DE LA BARRIÈRE.
Secrétaire.

Au College

Le R. P. Joseph Carrière, provincial des Jésuites et le R. J. François-Xavier Bellavance viennent de passer quelques jours au collège. Ils sont en route pour Edmonton et seront de retour ici dans une dizaine de jours.

* * *

A la dernière réunion académique, les Rhétoriciens nous donnèrent un débat fort intéressant. N'était-il pas opportun de permettre au collège l'usage du tabac pour les élèves qui auraient atteint l'âge de 18 ans. MM. Laporte, Brunelle et Parent étaient les promoteurs de la tabagie; MM. Joyal, Brunet et Norbert Bellavance furent leurs adversaires. Après de nombreux arguments allégués de part et d'autres, les juges se laissèrent prendre aux sophismes des amis de la pipe et leur donnèrent la victoire, remarquant avec justesse dans leur verdict que les ennemis du tabac s'étaient tenus trop éloignés de la question, et que ceux-ci d'ailleurs pouvaient se consoler, parce que leurs adversaires ne l'avaient emporté que par trois maigres points.

* * *

Concours de tennis.—La dernière balle du concours de tennis a été lancée et ce n'est qu'après des prodiges d'adresse et nombre de ripostes bien placées que les champions de la ligue senior, McNeil et Harrison, ont réussi à maîtriser leurs adversaires, Gagné et Jacques. Dans la ligue intermédiaire les étoiles de Saint-Norbert et de Letellier ont *filé* devant les présents champions, Préfontaine et Marion. Malgré leurs recherches avec la lunette astronomique, nos philosophes n'ont pu nous éclairer le cas. Le R. P. Blain connaîtrait-il l'explication de pareil phénomène ?

Pour les juniors, il suffit de dire que Gagnon et Benoist ont remporté la victoire. Ils l'ont bien méritée. Tant se dépêcher de dîner pour venir jouer à 1 heure 25.

Le Frère Wilfrid fut arbitre de la plupart des parties et tous les joueurs furent très satisfaits de ses décisions.

* * *

Notre bon ami, Louis-Philippe Gagnon, fatigué de chercher sa breloque, a donné le soin de la trouver au bon saint Antoine. Bonne chance !

* * *

Réel danger! Si par grand malheur, vous vous trouviez sur le chemin de Goyau, quand il sort de l'étude à 6½ hrs. Oh! ne supposons pas pareille catastrophe... Faites attention qu'il ne vous arrive aucun accident, ce serait terrible !

* * *

Les fameux Amateurs de la seconde Division encore tout pâles de leur dernière défaite en luttant contre les Cadets, ont essayé de se faire rétablir la binette, dimanche par un photographe. Ce dernier malgré tout son talent n'est pas sûr de réussir.

Chronique de la Province

TRANSCONA

La compagnie du G.T.P. prend ses mesures pour ouvrir d'ici quelques jours sa *Car Shop* à Transcona. Environ 400 ouvriers seront employés à la construction des *Passenger's Cars;* ce qui va porter le total des ouvriers à 1500.

L'entrepreneur général pousse activement les travaux pour permettre à la compagnie de fonctionner d'une façon normale d'ici un an.

Les commerçants de Transcona se montrent satisfaits de la marche des affaires. Les nombreuses constructions qui ont été érigées cette année sont de nature à rassurer les personnes qui ont des intérêts dans cette ville.

Nos compatriotes sont nombreux et considérés à Transcona. La paroisse catholique y est florissante.

Communiqué.

STE. ANNE

Nous apprenons avec regret la mort de Madame A. J. Lavack, enlevée subitement à l'affection des siens le 28 octobre dernier. Une foule nombreuse de parents et d'amis avait tenu à accompagner à la dernière demeure cette personne de bien, montrant ainsi à M. Lavack et à sa famille la part qu'ils prenaient à leur deuil.

M. Lavack remercie d'une façon toute spéciale M. le Curé Jubinville pour son dévouement dans cette triste circonstance, les Révérendes Sœurs du couvent pour la généreuse offrande de leur bouquet spirituel, ainsi que l'Hon. Jos. Bernier et M. et Mme Jules Turennes pour leurs offrandes de messes.

Les nombreuses lettres de sympathies, qu'il reçoit de partout, le touchent très sensiblement.

Il est aussi particulièrement reconnaissant à la Winnipeg Casket Co., qui avait fait déposer sur le cercueil une magnifique gerbe de fleurs, et à M. J. L. Johnson, de la Cie. Ames Holden, M. McCready qui mit son automobile à la disposition afin de lui permettre de rentrer à Ste. Anne le plus tôt possible lorsqu'il apprit la triste nouvelle.

A la famille éprouvée nos plus vives sympathies.

ST. ADOLPHE

Le bazar de Saint Adolphe, organisé au profit de l'église, aura lieu entre le 10 et le 16 du courant dans l'ancienne église. Le curé et les paroissiens de Saint Adolphe espèrent que de partout, dans les alentours, on assistera à ce bazar.

FEU Mme LEVEQUE

Feu Madame FRANÇOIS LEVÊQUE

Avec Madame François Lévêque, morte dimanche à l'âge de 73 ans, disparaît un pionnier du pays.

Madame Lévêque était la cousine de Louis Riel. Elle était l'arrière petite-fille de Jean-Baptiste Lagimonière et Marie-Anne Gaboury d'historique mémoire dans tout l'Ouest canadien.

Madame Lévêque était malade depuis trois mois, mais cette maladie prit une tournure dangereuse il y a huit jours seulement.

M. François Lévêque survit à son épouse. Malgré ses 85 ans, il est encore fort et vigoureux. Le décès de la compagne de sa vie l'afflige cependant beaucoup.

Madame François Lévêque naquit à Saint David, province de Québec en 1840. Elle épousa M. François Lévêque en 1860. M. et Mme Lévêque vinrent au Manitoba en 1877. Il s'établirent à Saint-Boniface, qu'il n'ont pas quitté depuis. Ils célébrèrent leurs noces d'or le 5 janvier 1910. Leur famille se compose de treize enfants dont les suivants sont vivants : MM. Napoléon Lévêque, Jean-Baptiste Lévêque, George Lévêque, Louis Lévêque, Edmond Lévêque, révérende Sœur Joyal, de la Congrégation des Sœurs Grises (née Albina Lévêque), Madame Louis Fortier, de Saint-Boniface, Hercule Lévêque, de New-York, et Joseph Lévêque de Montréal. MM. Jean-Baptiste Joyal et Joseph Joyal, de cette ville, sont frères de la défunte. Madame Paul Salé et M. Albéric Pétrin sont belle-fille et beau-fils.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à la cathédrale au milieu d'une assistance nombreuse.

Célébrant à la messe de requiem était: M. l'abbé Desmarais, vicaire à la cathédrale, diacre, M. l'abbé Kesseler; sous-diacre, M. l'abbé Messier.

Les porteurs étaient MM. Napolon, Jean-Baptiste, Georges, Louis, Joseph et Edmond Lévêque, fils de la défunte.

Des tributs funéraires ont été offerts en grand nombre.

La maîtrise a fait une musique solennelle.

Nous offrons à M. François Lévêque, à ses enfants et à la famille nos plus profondes sympathies.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

L'Industrie de la Fourrure

M. Charles Dalton, un éleveur de renards de l'Ile du Prince Edouard, dit que cette industrie se répand dans tout le Dominion. On vient de lui offrir $5,000.00 pour organiser un ranch de renards à Edmonton, mais il est trop occupé pour accepter cette offre. L'industrie du renard a enrichi et enrichit tous les jours davantage l'Ile du Prince Edouard. Le gouvernement fédéral, ayant remarqué quel profit énorme les éleveurs de cette île faisaient avec les fourrures, a formé le projet de ressusciter le commerce des fourrures au Canada. Dans plusieurs provinces cette industrie devrait, en effet, réussir. Il y aurait à cela double avantage: arrêter l'augmentation toujours croissante du coût des fourrures, pourtant si nécessaires dans notre pays; donner au Canada des millions de piastres chaque année en exportations.

RAPPORT OFFICIEL DE LA RECOLTE

Ottawa, 14 octobre.

Un bulletin publié aujourd'hui par le Bureau des Recensements et Statistiques du Ministère du Commerce, donne une évaluation préliminaire du rendement des principales récoltes de céréales, ainsi que la qualité moyenne de ces récoltes, à l'époque de la moisson.

Durant le mois terminé le 30 septembre, on a eu, par tout le Canada, une température idéale pour l'engrangement du grain. Dans la plus grande partie d'Ontario et dans les provinces maritimes, les travaux de la moisson étaient terminés vers le milieu de septembre, et il n'y avait que dans quelques parties de Québec et des provinces maritimes, où le printemps commence plus tard, que la moisson s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois.

Les évaluations données il y a un mois sont un peu plus élevées que celles qui sont publiées actuellement et qui sont, croit-on, plus ou moins basées sur les résultats du battage des grains. Les évaluations définitives, basées sur les résultats du battage, de même que calculées sur les superficies exactes des récoltes, seront publiées, comme de coutume, le 15 décembre.

Pour le blé de printemps, les évaluations, à la fin de septembre donnaient 188,468,000 boisseaux, contre 182,840,000 boisseaux, l'an dernier. Pour le blé d'automne, l'évaluation était de 19,107,000 boisseaux, contre 16,396,000 boisseaux l'année dernière, et 18,481,000 boisseaux donnés par l'évaluation préliminaire de cette année. On estime donc la production totale du blé de cette année, à 207,575,000 boisseaux, contre 199,236,000 boisseaux produits l'année dernière, soit une augmentation de 8,339,000 boisseaux, ou 4¼ pour cent. Le rendement par acre, pour tout le blé a été de 21.15 boisseaux, contre 20.42 boisseaux, l'année dernière. L'avoine a donné un rendement total de 391,418,000 boisseaux, une production moyenne de 40.57 boisseaux par acre, contre 361,733,000 boisseaux et une production moyenne de 39.25 boisseaux. L'orge donne un rendement total évalué à 44,348,000 boisseaux, et une moyenne de 31 boisseaux par acre, contre 44,014,000 boisseaux, et une moyenne de 31.10 boisseaux, en 1912. Pour cette année, la production totale du seigle est de 2,559,000 boisseaux, celle des pois a été de 3,974,000 boisseaux, celle du sarrasin de 7,600,000 boisseaux, celle du lin, 14,912,000 boisseaux, celle du méteil, de 17,178,000 boisseaux, celle du maïs à décortiquer, de 14,086,000 boisseaux, celle des fèves, 989,500 boisseaux, contre un total, pour l'année dernière, de 2,594,000 boisseaux pour le seigle, 3,773,500 boisseaux pour les pois, 10,193,000 boisseaux, pour le sarrasin, de 21,681,500 boisseaux pour la graine de lin, de 17,952,000 boisseaux pour le méteil, de 16,569,800 boisseaux pour le blé d'Inde à grains, et de 1,040,800 boisseaux, pour les fèves.

Dans les trois provinces du Nord-Ouest, le rendement total du blé de printemps est évalué à 183,852,000 boisseaux; celui du blé d'automne, à 5,264,000 boisseaux; celui de l'avoine à 239,595,000 boisseaux, celui de l'orge, à 27,904,000 boisseaux, celui du seigne, à 686,000 boisseaux et celui du lin à14,808,000 boisseaux.

La qualité moyenne de ces récoltes, calculée sur une base de pour cent, représentant un grain à beaux épis bien remplis, bien conservés et n'ayant reçu aucune atteinte appréciable de la gelée, de la rouille du charbon, etc., est comme suit :—blé de printemps, 89.17; avoine 90.52; orge, 88.25; seigle, 85.41; pois, 81.71; fèves, 78.48; sarrasin 73.40; méteil, 90.59; lin, 82.68; maïs à grains, 75.16; sur ces grains le blé, l'avoine, l'orge, et le seigle sont au-dessus de la qualité moyenne, pour les deux années dernières.

Les récoltes de pommes de terre et des racines continuent à accuser des chiffres encourageants, comme condition moyenne pendant la période de croissance. L'état des pommes de terre est de 83.59, celui des navets, de 82.62, celui des betteraves fourragères, de 83.64 et celui des betteraves à sucre, de 82.63.

ARCHIBALD BLUE,
Directeur.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, coin des rues Collège et LaVérendrye. Sept appartements. S'adresser chez Allaire & Bleau, Saint-Boniface. jno

On demande une servante. S'adresser à Madame A. Gauvin, Bloc *Le Manitoba*, suite 1.

Une bonne servante trouvera immédiatement de l'emploi chez Mme Edouard Guilbault, au No. 52 Lavérendrye.

Une bonne cuisinière ou fille générale, demande de l'emploi. S'adresser au No. 126 rue Aulneau Saint-Boniface.

On demande deux agents pour Saint-Boniface, parlant le français de préférence, bonne position. Adressez-vous jeudi avant-midi au No. 222 rue McDermott, suite 1 et 2, Winnipeg.

MM. Simmens & Dégagné ont maintenant des autos pour le transport des passagers dans n'importe quelle partie de la ville et des environs. Phone: Main 1177.

On demande une bonne d'enfant. S'adresser à madame Joseph Bernier, rue Dumoulin.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

MM. Simmins & DeGagné, ont le plaisir d'annoncer aux propriétaires d'automobiles qu'ils ont ouvert une boutique de réparations et de peinture de toutes espèces au No. 60 avenue Provencher, Saint-Boniface et ils sollicitent l'encouragement du public.

M. C. F. DeGagné annonce à ses amis et au public de Saint-Boniface qu'il a ouvert au No. 44 Avenue Provencher, un salon de Barbier Coiffeur. Tout est neuf et de première classe. N'oubliez pas l'adresse, voisin du *Manitoba*.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balson; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.